

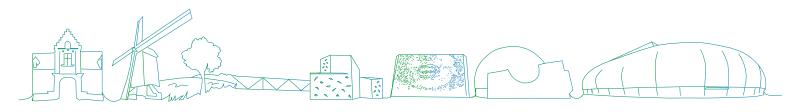
RAPPORT d'ACTIVITÉ 2020 VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ











Sommaire

Introduction, petit lexique de la mairie	•
Édito d'Olivier Barotte, Directeur Général des Services	•
Organigramme des services	•
Présentation de la ville	•
Police municipale	
Direction générale des services	•
Assemblées et Secrétariat général	•
Communication	
Direction des Ressources humaines	
Direction Protocole-manifestations-sécurité	p 16-17
Direction des Moyens généraux	-
Direction des finances	p 20-21
Commande publique - Achats - Marchés publics	p 22
Affaires juridiques	•
Direction des systèmes d'information	p 24
Imprimerie	•
Archives et documentation	p 26
Direction de la Relation au citoyen	p 27
Accueil - Courrier - Liaisons - Entretien	p 28
État civil-Élections – Cimetières – Mairies de quartie	r – Régie Pouce et pucep 29
Prévention et Promotion de la santé – CLSPS – Polit	tique de la villep 30
Point d'accès au droit	p 31
Vie associative – Démocratie participative – Maison	des Droit de l'Homme –
Relations internationales - Maisons de quartier	p 32-33-34
Maison des Genêts	p 35
Maison Jacques-Brel	p 36
Direction de l'Éducation	р 37
Affaires scolaires	p 38-39
Enfance	p 40
Petite enfance – Parentalité – Ludothèques et salles	s de jeuxp 41
Éducation à l'environnement	p 42
Direction Jeunesse, Sports, Culture et animation	p 43
Jeunesse et Sports	p 44-45
Culture et fêtes populaires – Valorisation du patrimo	oinep 46-47
Aînés	p 48
Médiathèque municipale Till l'Espiègle	p 49
Direction de l'Aménagement du territoire	p 51
Droits des sols	p 52
Foncier, immobilier et habitat	p 53
Logement	p 54
Missions Ville nouvelle renouvelée, Études d'aména	
Accessibilité-handicap	- p 55-56
Vie économique, commerciale et universitaire	p 57-58
Direction générale des Services techniques	
Direction du Patrimoine bâti	·
Direction Valorisation et entretien des espaces publ	
Études conception travaux	p 62
Direction Valorisation et entretien des espaces publ	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Direction Valorisation et entretien des espaces publ	
Développement durable – Agenda 21	•
Centre communal d'action sociale	p 67-68-69
Dispositif de réussite éducative (DRE)	p 70
Situation des différents services municipaux	p 71
Quelques structures partenaires soutenues par la ville	n 72

Comment lire ce rapport?

Les fiches d'activité des services sont organisées autour de quatre rubriques.

Missions : principales missions exercées par les services **Faits marquants** : activité marquante de l'année 2020

Chiffres: indicateurs de l'activité du service pour l'année 2020

Perspectives : projets lancés et/ou réalisés en 2021

Lexique

Ad'AP : agenda d'accessibilité programmée

ALSH : accueil de loisirs sans hébergement

ASVP : agent de surveillance de la voie publique

AT: autorisation de travaux

ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles

CAL : centre d'accueil et de loisirs

CCA: commission administrative paritaire **CCA**: commission communale d'accessibilité **CCAS**: centre communal d'action sociale

CCSI: commission communale de sécurité et d'incendie

CDS: classe à dominante sportive

CEJ : contrat enfance jeunesse (contrat conclu avec la CAF)
CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CLSPD : conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

CMIS: centre municipale d'initiation sportive

CNB: centre nautique Babylone

CPF: compte personnel de formation (remplace le DIF - droit individuel à la formation)

CODA : construction des objectifs de l'administration, démarche visant à améliorer notre fonctionnement et notre organisation en développant la communication et la transversalité

CSU: centre de supervision urbain

CT: comité technique

DIA: déclaration d'intention d'aliéner

DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux

DRE : dispositif de réussite éducative

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes **ERP / IOP** : établissement recevant du public / installation ouverte au public

FIPHFP: fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

GUSP: gestion urbaine sociale de proximité

Ici VA : guichet unique centralisant les demandes (accueil, téléphone, mails) des citoyens et permettant d'apporter un premier degré de réponse

LALP: lieu d'accueil et de loisirs de proximité (label décerné par la CAF à certains ALSH)

LCR : locaux collectifs résidentiels

OMJC: observatoire des mutations de la jeunesse et de la citoyenneté (association)

OMS: office municipal des sports (association)

OVAS : observatoire villeneuvois de l'ambiance et de la sécurité

PLU: plan local d'urbanisme **PLH**: plan local d'habitat

PPMS: plan particulier de mise en sauvegarde

RAM: relais d'assistantes maternelles

REGS: responsable d'équipe de groupe scolaire

SAD : service d'aide à domicile

SSIAD: service de soins infirmiers à domicile **SIG**: système d'information géographique **SCOT**: schéma de cohérence territorial



aire le compte-rendu de l'activité des services pour l'année 2020 est un exercice particulier.

Cette activité a été à la fois très ralentie voire figée pour certains services mais également d'une exceptionnelle intensité pour d'autres. Comme pour toutes les communes de France, les services municipaux de Villeneuve d'Ascq ont été mobilisés pour faire face à la crise sanitaire de la COVID 19. Je profite ici de l'occasion qui m'est donnée pour saluer le travail accompli par les équipes municipales pour s'adapter et faire face aux contraintes multiples générées par la crise sanitaire. Au plus fort de la pandémie, les services du CCAS ont accompagné les plus fragiles, la continuité du service public a été maintenue pour les usagers de la ville, les distributions de masques ont été assurées. La reprise d'activité a été organisée au fur et à mesure des déconfinements et reconfinements successifs, accompagnés de leurs protocoles sanitaires à chaque fois renouvelés mais toujours transmis en dernière minute. L'adaptabilité du service public a été le vrai défi de cette année 2020.

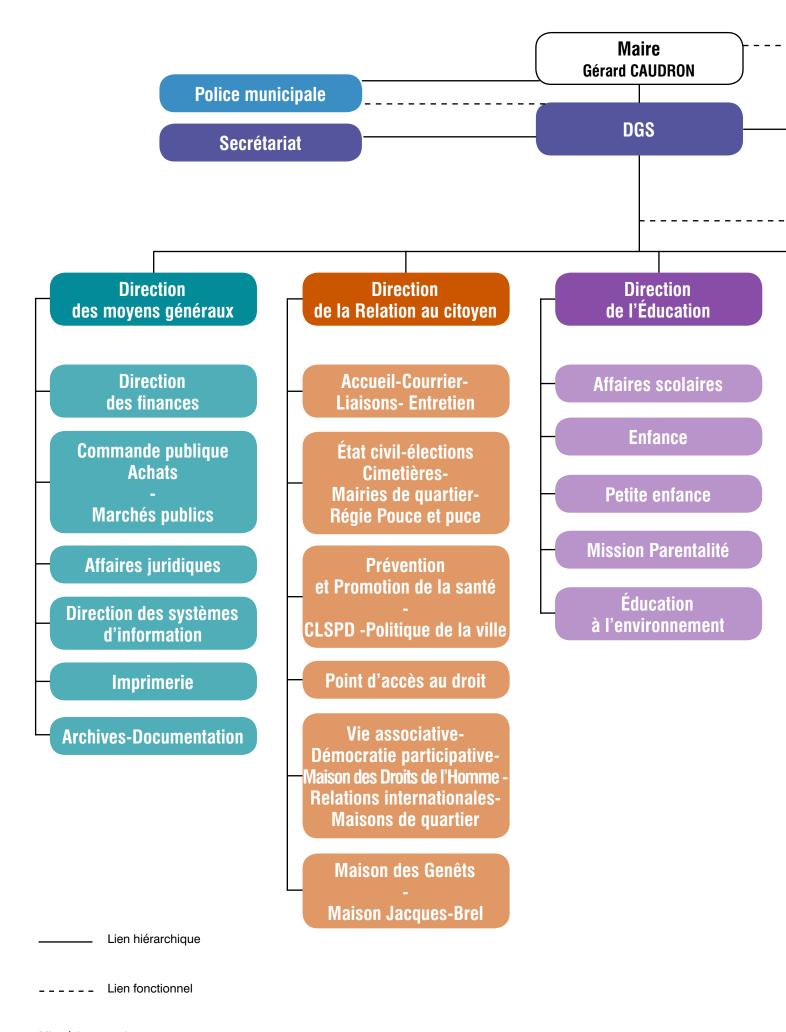
Ce rapport d'activités est également hors norme car il se situe à un moment charnière de la vie de la collectivité. L'équipe municipale a été renouvelée, dans un contexte pandémique qui n'a pas permis d'engager sereinement le programme de mandat. La conduite des services a été marquée par le départ de Marie-Christine HUGUET que je salue ici et que je remercie pour son implication au cours de cette année si particulière.

Cette année écoulée est donc une année de renouvellement mais un renouvellement entravé qui n'a pas pu pleinement s'exprimer.

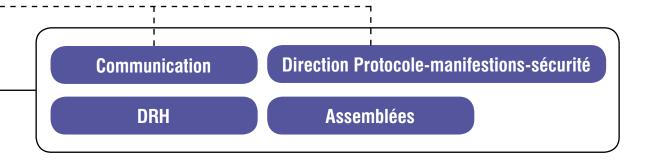
Si cette année 2020 n'est nécessairement comparable à aucune autre, elle est riche d'enseignements sur les ressources de notre collectivité, sur les défis à relever pour faire face au monde de demain qui sera fait de préoccupations environnementales, de besoins de nature et de proximité, mais aussi d'enjeux de santé et de tranquillité publique.

Ce sont les axes de nos actions à venir qu'il faut ici dessiner car il est temps pour chacun d'entre nous de retrouver le goût et la ferveur des projets.

Olivier BAROTTE, Directeur Général des Services



Mise à jour octobre 2018



Direction
Jeunesse, Sports,
Culture et animation

Jeunesse et Sports

Aînés

Culture et fêtes populaires Valorisation du patrimoine

Médiathèque

Direction de l'Aménagement du territoire

Droits des sols

Foncier, immobilier et habitat

Logement

Vie économique, commerciale et universitaire

Missions

- Ville nouvelle renouvelée
- Études d'aménagement
- Accessibilité-handicap

Direction générale des services Techniques

Direction du Patrimoine bâti

Direction
Valorisation et entretien
des espaces publics

Développement durable Agenda 21

CCAS

Administration

Action sociale

Aînés, EHPAD, SAD, SSIAD

Dispositif de réussite éducative



Histoire

Villeneuve d'Ascq est née de la fusion, en 1970, des trois communes d'Annappes, Ascq et Flers. Elle tient de cette union sa devise «Tres in uno». De 1969 à 1983, l'aménagement de la ville est confié à l'EPALE (établissement public d'aménagement de Lille-Est). Elle a depuis 1983 abandonné son statut de ville nouvelle et elle a fêté le 25 février 2020 ses 50 années d'existence.

La Ville conserve aujourd'hui une dynamique empreinte de développement durable, faisant face, notamment grâce à ses services municipaux, aux défis sociaux, économiques et environnementaux du XXIème siècle. Différentes multinatio-

nales ont choisi d'y établir leur siège social et de nombreux laboratoires de recherche y sont implantés.

Villeneuve d'Ascq, ville en mouvement, offre un cadre à la fois urbain et verdoyant avec ses plans d'eau (70 ha) et ses parcs (45 ha pour le parc urbain, 110 ha pour le parc du Héron).

Ces spécificités valent à Villeneuve d'Ascq d'être reconnue comme la «technopole verte» de la Métropole européenne de Lille (MEL), symbolisée par son logo (une sphère et une feuille).

Population et territoire



62 727 habitants.

4^e ville de la Métropole et

5^e ville du département du Nord

Superficie: 2 746 hectares,

2^e ville de la Métropole

2 284 hab/km²

Économie et innovation



3 500 sociétés commerciales

2 500 entreprises

55 000 emplois

23 zones et parcs d'activités

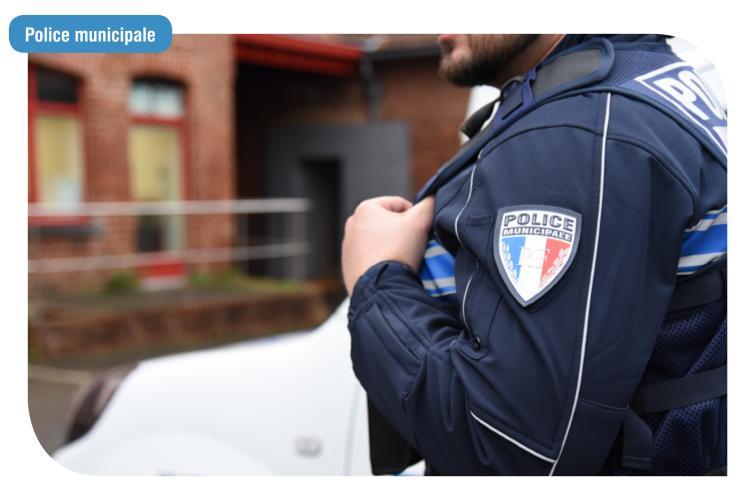
Nombreux sièges sociaux internationaux et/ou nationaux (parmi lesquels : Decathlon, Bonduelle, Agapes, Cofidis, Pimkie, Nocibé, Kiloutou, Picwic, Vilogia, Daxon) et régionaux

1er pôle universitaire de l'Eurorégion

45 000 étudiants

3 000 enseignants et chercheurs

Police municipale



- La police municipale est le principal service permettant au Maire d'exercer les pouvoirs de police définis par l'article L 2212-1 du Code général des collectivités territoriales : veiller à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune.
- La police municipale assure une surveillance de la voie publique, une sécurisation des entrées et sorties d'écoles, des missions en matière de prévention de la délinquance, des troubles à l'ordre public et de sécurité routière. Elle porte assistance à la population.
- Elle veille au respect des zones bleues et des places réservées aux personnes à mobilité réduite.
- Elle travaille en liens étroits avec les services municipaux mais également avec la police nationale, les pompiers, les bailleurs sociaux, les gestionnaires d'équipements sportifs, culturels et commerciaux.

Chiffres

- **458** mises en fourrière automobile
- **98** manifestations encadrées et sécurisées
- **421** patrouilles d'îlotage
- **468** points écoles assurés
- **156** missions de surveillance routière ou radar
- **1 273** passages de sécurisation dans le cadre de l'opération tranquillité vacances
- **16** interventions d'éducation routière en milieu scolaire
- **153** interventions pour la propreté et l'environnement
- **95** interventions pour des accidents de la route
- **33** implantations illégales de gens du voyage ou de familles de culture rom gérées pour intervention de l'État (Préfecture)
- **197** interventions pour des personnes en difficulté
- **513** interventions pour des troubles à l'ordre public
- **423** rapports d'information, d'intervention ou mise à disposition rédigés
- **4 619** procès verbaux dressés : 4 073 de stationnement (notamment 1527 PV zone bleue, 571 PV trottoirs et 45 PV GIG-GIC), 28 de vitesse et 518 divers (circulation routière, tapage nocturne, etc.)
- **2 488** missions de patrouille et de sécurisation réalisées

- Effectifs :
- 30 policiers municipaux,
- 10 agents de surveillance de la voie publique,
- 3 agents administratifs.
- Formation continue des policiers municipaux aux gestes techniques professionnels d'intervention (GTPI).
- Déploiement de la vidéoprotection et accentuation du maillage du territoire.
- Accentuation des missions d'îlotage et redéploiement des ASVP dans les quartiers.
- Durant la crise sanitaire : sensibilisation préventive aux mesures de distanciations sociales et au port du masque, notamment sur les marchés, application du respect des heures de sorties pendant le confinement et sécurisation des dispositifs, participation aux distributions de colis aux personnes nécessiteuses.

Direction générale des services



Séance d'installation du conseil municipal, dimanche 5 juillet 2020.

Secrétariat général

- Assurer le secrétariat du Maire, des élus, du Directeur général des services et des Directeurs généraux adjoints des services (planification et organisation de réunions, réalisation de travaux de bureautique, accueil téléphonique et physique...).
- Gérer l'agenda du Maire et les permanences des élus.

Assemblées

- Organiser, préparer et suivre le Conseil municipal et ses instances préparatoires.
- Effectuer un pré-contrôle de légalité et télétransmettre les délibérations du Conseil municipal et les décisions prises par le Maire en vertu de l'article L du Code général des collectivités territoriales et la délibération VA_ DEL2020_61 du 5 juillet 2020.
- Assister le Directeur général des services et le Maire par la rédaction de notes et la collecte d'informations d'aide à la décision.
- Élaborer le registre des délibérations.
- Organiser les réunions du Comité de direction restreint et élargi. Gérer l'agenda du Maire et les permanences des élus.

Chiffres

- **6** séances du Conseil municipal
- **49** membres du Conseil municipal :
- 1 Maire, 18 Adjoints et 14 Conseillers municipaux délégués, 16 Conseillers municipaux
- **3** réunion de la Commission plénière (2 consacrées aux affaires budgétaires, 1 consacrée aux délibération de septembre)
- **191** délibérations du Conseil municipal
- **475** décisions du Maire

Perspectives 2021

- Reprise de la formation des nouveaux arrivants à la rédaction des délibérations et décisions et à l'utilisation du logiciel Airsdelib.
- Réflexion sur la mise en œuvre d'un parapheur électronique.
- Mise à jour du guide du fonctionnement des commissions thématiques du Conseil municipal.
- Mise à jour de la charte de rédaction.
- Déploiement par la DSI de la version 6 du logiciel de gestion des délibérations Airsdelib et accompagnement des utilisateurs.

- Pilotage de l'organisation du conseil municipal d'installation portant principalement sur l'élection du Maire et des Adjoints, les délégations du Conseil municipal du Maire (délégations pour lesquelles il agit par « décision »).
- Mise en place des commissions thématiques du Conseil municipal.
- Rédaction du nouveau règlement intérieur du Conseil municipal et d'une charte de la formation des élus.
- Pilotage des désignations des élus dans les différentes instances (conseils d'école, conseils d'administration des associations...).
- Mise en œuvre, en lien avec la DSI, de la convocation électronique du conseil municipal avec horodatage légal.
- Suivi journalier centralisé de l'activité des services pendant le confinement.
- Gestion des attestations dérogatoires au confinement et au couvre-feu.
- Poursuite des Comités de direction en format « cellules de crise » pendant les phases de confinement et de déconfinement.

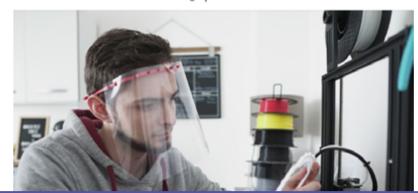


(1)

#Solidarité - visières

Particuliers ou entreprises, si vous avez dans vos tiroirs des feuilles plastiques (type feuille transparente utilisée en couverture de dossiers reliés, format A4 ou A3, épaisseur 180 à 300 microns) ou des bobines de plastique PLA, Alexandre Mézard les transforme en visière de protection à l'aide d'une imprimantes 3 D. Les visières ainsi confectionnées sont données aux personnels de santé et aux personnes exposées.

Pour le contacter : visieres.villeneuve@laposte.net





Durant le confinement, la Ville a principalement communiqué de manière numérique via le site Internet et la page Facebook.

Missions

- Informer et valoriser les actions municipales auprès des Villeneuvois, des associations, des partenaires institutionnels et des médias.
- Assister et conseiller en communication les élus, les services et les associations.
- Élaborer des outils de communication interne et externe (flyers, cartes postales, brochures, programmes, affiches...).
- Gérer la communication numérique : site Internet de la Ville et sites dits satellites, Facebook (8 pages), journaux électroniques d'information (JEI), écrans d'accueil, application smartphone...
- Développer des supports de communication vidéo.
- Assurer la rédaction, conception et publication du journal municipal *La Tribune* (10 numéros lors d'une année ordinaire) et du journal interne *Message personnel* (10 numéros lors d'une année ordinaire)
- Réaliser des reportages photographiques et gérer la photothèque.
- Gérer les relations avec la presse.

Perspectives 2021

- Lancement des comptes Instagram et LinkedIn de la Ville.
- Harmonisation de l'ensemble des supports de communication.
- Création d'un nouvel Intranet.

Faits marquants

 Les supports numériques ont été les principaux moyens de communication à destination du public durant la crise sanitaire :

167 000 visites sur le site Internet pendant le confinement

376 480 pages vues : + 74 % par rapport à la période précédente

Durant la période de confinement, les contenus créés sur le site ont été exclusivement en lien avec la période de crise :

- Création d'une rubrique dédiée accessible depuis la page d'accueil
- Infos pratiques liées au confinement : déchets, masques, coupons alimentaires, ...
- Idées de détente en ligne (sport, culture, famille)
- Informations officielles : sous forme notamment de rapports d'activité (2 points de situation, 6 focus)

Page Facebook :

Publications avec le plus de portée d'audience :

- Vidéo de réouverture de la chaîne des lacs : 47,4K
- Détente pendant le confinement (lien) : 20.5k
- Photos de l'arrivée des premiers masques : 18,2k

Application smartphone :

39 notifications envoyées durant la période de confinement, toutes en lien avec la crise sanitaire.

Communication papier :

Publication spécifique «Restons en contact !» mise à disposition dans les principales structures municipales ouvertes au public.

Communication interne :

5 lettres d'information ont été diffusées via la messagerie interne.

Chiffres

26 500 exemplaires de La Tribune distribués chaque mois dans les boîtes aux lettres

12 358 fans sur Facebook :

+ 1383 depuis 2019 (soit une hausse de 12,6 %)

Téléchargements de l'application smartphone : $\bf 3156$ (et hausse de $\bf 20\%$ des abonnements aux notifications)

Consultations sur le site Internet depuis un smartphone : 66%



La journée d'accueil des nouveaux arrivants.

- Participer à l'élaboration de la politique de ressources humaines de la Ville et du CCAS et la mettre en œuvre.
- Accompagner les agents de la Ville et du CCAS tout au long des étapes de leur carrière, du recrutement au départ en retraite.
- Assurer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en procédant aux recrutements (agents titulaires, CDD ou en contrats aidés), à la mobilité interne, aux reclassements et préparer les évolutions professionnelles ou « secondes carrières » (reconversions professionnelles).
- Assurer le suivi de carrière et des paies des agents de la Ville et du CCAS ainsi que la gestion du temps de travail.
- Accompagner les agents dans leur démarche de formation et élaborer un plan de formation.
- Veiller aux conditions d'exercice des missions des agents par la prévention (pour assurer de bonnes conditions de travail, la santé, l'hygiène et la sécurité).
- Mener des actions en direction des agents handicapés.
- Développer des actions de prévention des risques psycho-sociaux.
- Mener des actions d'accompagnement social des agents.
- Organiser et alimenter le dialogue social, notamment via les instances paritaires (CAP, CT, CHSCT).
- Gérer les outils de pilotage (masse salariale, effectifs, etc.).

Faits marquants

Carrières, paie, temps de travail

- Installation des instances paritaires suite aux élections municipales.
- Adoption des lignes directrices de gestion (sur les critères d'avancement).
- Création de la CCAP (commission consultative sur les avancements et les promotions).
- Protocole d'accord sur les moyens donnés aux syndicats.
- Mise en œuvre de la prime Covid.
- Reclassement PPCR (Parcours professionnels carrières et rémunérations) 2020.
- Mise en place de la DSN (Déclaration sociale normalisée).
- Gestion des présences-absences et du télétravail dans le cadre de la crise sanitaire.
- Mise en place et gestion des dossiers de la prévoyance Territoria.
- Début du projet sur le passage aux 1607h.

Emploi-mobilité-formation

- Développement des formations à distance par le CNFPT (accentuée par la crise sanitaire).
- Formation des télétravailleurs.
- Mise en œuvre du compte personnel de formation.
- Embauche de CDD pour faire face aux absences.

- Réaffectations temporaires d'agents pendant les confinements.
- Création d'un contrat de projet.

Organisation, management

- Création du poste de coach interne.
- Poursuite du projet sur le télétravail (après un bilan du télétravail mis en place pendant le premier confinement).

Santé - Hygiène - Sécurité - Handicap

- Accompagnement des services et des agents dans le cadre de la crise sanitaire.
- Mise en œuvre d'une cellule d'accompagnement Covid : 40 situations traitées.
- Évaluation des risques professionnels de la direction de la Relation citoyen et de la direction des Moyens généraux.
- Travail sur les procédures Citis (Congé d'invalidité temporaire imputable au service) et TPT (Temps partiel thérapeutique).
- Lancement du marché de la médecine préventive.
- Déploiement du dispositif de prévoyance collective maintien de salaire Territoria.
- Adaptation du travail social aux mesures sanitaires : développement des rendez-vous téléphoniques avec l'assistante sociale et la psychologue du travail.

Chiffres

Direction des Ressources humaines

25 200 fiches de paie émises

3630 arrêtés individuels

721 agents formés

1915 jours de formation réalisés

68 managers formés

1746 demandes d'emploi traitées

50 recrutements de titulaires

157 personnes en CDD sur l'année

30 mobilités internes

114 stagiaires accueillis

3 jeunes en missions de service civique

17 personnes en contrat d'apprentissage sur l'année (110 demandes enregistrées)

38 personnes en contrat PEC (Parcours emploi compétences)

2 contrats adultes-relais

113 situations d'accompagnement, dont 89 pour raisons médicales et 24 en mobilité classique

48 départs en retraite

21 départs pour mutation

28 aménagements de poste

11 aménagements de poste de télétravail financés par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)

133 agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés pour la Ville et 11 pour le CCAS

110 accidents de travail

21 accidents de trajet

21 maladies professionnelles

74 dossiers gérés pour des situations de santé (33 en congé longue maladie, 11 en congé longue maladie fractionné, 17 en congé longue durée, 6 disponibilités d'office)

4 procédures disciplinaires

4 réunions de CT (Comité technique)

4 réunions de CHSCT (Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail)

22 délégations du CHSCT

175 agents accompagnés par l'assistante sociale du personnel

377 adhésions à la prévoyance maintien de salaire en partenariat avec le Centre de gestion et Territoria

3 réunions de CAP (Commission administrative paritaire)

 ${f 1}$ réunion de CCAP (Commission consultative sur les avancements et les promotions)

Perspectives 2021

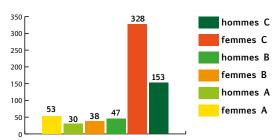
- Poursuite du travail sur le passage aux 1607 heures.
- Mise en œuvre du forfait mobilité.
- Poursuite du travail sur les lignes directrices de gestion.
- Poursuite du travail sur l'égalité hommes-femmes.
- Groupe de travail avec les organisations syndicales sur l'utilisation du vélo en mairie.
- Mise en œuvre de la convention avec le prestataire de médecine préventive.
- Lancement du marché d'assurance statutaire.
- Préparation d'une nouvelle convention avec le FIPHFP.
- Recours à l'intérim en cas de difficultés temporaires de recrutement sur certains postes.
- Requalification des contrats de vacation.

Bilan du plan de formation 2020

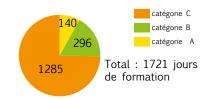
En 2020, le plan de formation a concerné 648 agents de la Ville et 73 agents du CCAS, pour un budget total de 324 440 euros (dont 263 000 euros de cotisation CNFPT).

Des chiffres en baisse par rapport à 2019 mais qui s'expliquent par le contecte sanitaire.

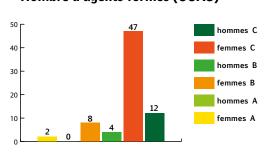
Nombre d'agents formés (Ville)



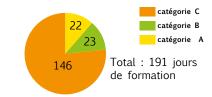
Nombre de journées de formation (Ville)



Nombre d'agents formés (CCAS)



Nombre de journées de formation (CCAS)





Soirée des 50 ans de la Ville, le 25 février 2020 à la Rose des Vents.

Pôle Protocole

- Organiser des manifestations municipales et patriotiques dont les Commémorations du Massacre d'Ascq et le défilé de la Saint-Nicolas.
- Accompagner les services municipaux et associations sur la partie protocolaire.
- Organiser la restauration lors des manifestations municipales.

Secteur Salles

- Gérer le prêt et l'entretien de l'Espace Concorde.
- Gérer le prêt et en partie l'entretien des salles de réception (Château de Flers et Villa Gabrielle), des salles Marianne, Masqueliez et Dequesnes, de salles le week-end (six restaurants scolaires, quatre foyers, salle Pierre-et-Marie-Curie, Maison de quartier Denis-Blanchatte).
- Gérer la sonorisation des évènements et le prêt de matériel audiovidéo.

Secteur Polyvalents

- Accompagner les services municipaux et les associations pour leurs manifestations (conseil, logistique,transport, prêt de matériel, pavoisement...).
- Installations de salles pour les instances officielles (Conseil municipal...).
- Transports de matériels (déménagements de services...).
- Ramassage et livraison du linge (vêtements de travail, linge des crèches...) deux fois par semaine au lavoir municipal.

Pôle Sécurité

Veiller au respect des règles de sécurité publique et civile sur le territoire de la commune dans les domaines suivants :

- sécurité des manifestations (référent braderies, manifestations orphelines et feux d'artifices).
- sécurité des établissements recevant du public et secrétariat de la CCSI.
- sécurité sanitaire en lien avec l'ARS.
- sécurité civile et astreinte, gestion du tableau unique des manifestations et du tableau Vigipirate.

Faits marquants

- Reconduction des manifestations protocolaires récurrentes en format restreint pour respecter les règles de confinement, y compris pour l'anniversaire du massacre d'Ascq.
- Accueil et aménagement pour la poursuite des dons du sang et des banques alimentaires en période de Covid.
- Préparation de la salle du Conseil municipal avec consignes sanitaires et mise en place des retransmissions des conseils municipaux.
- Calcul des jauges de salles de réunion selon consignes sanitaires.
- Mise en place des plans des marchés en lien avec les régisseurs d'équipements municipaux (REM).
- Installation des bureaux de vote.
- Poursuite des transports de banque alimentaire et du linge (crèches et EHPAD) pendant le confinement.

- Dépôt des matériels (barrières, rubalise) nécessaires aux groupes scolaires pour aider à délimiter leurs zones pour le respect des distanciations physiques.
- Aide au service Achats dans la préparation des matériels sanitaires et leurs livraisons aux divers services.
- Poursuite de la mise à jour et de la dématérialisation des documents d'astreinte.
- Lien avec la Préfecture pour toutes les questions de la Ville en période d'état d'urgence sanitaire (accueil scolaire, marchés, etc.)
- Aide à la décision des divers services sur les demandes d'associations d'occupations des ERP ou d'actions sur les extérieurs, en fonction des consignes gouvernementales.
- Achat de tissu et d'élastique, création de kits de masques à destination des couturières, en lien avec le service Vie associative et le service Achats.

Perspectives 2021

- Support à l'ouverture d'un centre de vaccination : conception des plans d'aménagement pour créer un centre de vaccination contre le Covid dans les salles Marianne et Concorde, lien constant avec la CTPS (Communauté territoriale des professionnels de santé) de la Marque pour s'adapter en permanence à la situation (demandes logistiques, programmation des doses, remplacement de désistements etc.), mise en place d'une plateforme téléphonique pour la prise de rendez-vous.
- Réouverture des équipements de type L et mise en œuvre avec les différents acteurs pour la réussite des manifestations.
- Logistique des élections régionales et départementales en lien avec le service État civil-Élections.

Chiffres

Pôle Protocole

- **123** jours d'occupation des salles des fêtes
- **14** manifestations patriotiques annuelles

Secteur Salles

- **30** prêts de sonorisation aux associations et services dont 10 avec techniciens
- **11** manifestations sur l'espace Concorde
- 10 instances municipales (Conseil municipal, CT, CAP, CHSCT...)

Secteur Polyvalents

- **559** transports volumineux
- 2 923 barrières déposées
- 7 129 chaises livrées
- 1 196 tables livrées
- **805** grilles ou blocs portes déposés
- **759** bons d'intervention réalisés

Pôle Sécurité

- **81** manifestations gérées dont **17** au stade Pierre Mauroy
- **40** arrêtés du Maire sécurisant les manifestations
- **74** visites périodiques et de réception de la Commission communale de sécurité incendie (CCSI)
- **63** dossiers traités par la CCSI ou transmis à la CDSI
- 9 déclassements de salle
- **344** interventions dératisation /désinsectisation
- **11** dossiers d'hygiène traités



Les masques ont été mis sous enveloppe par des agents volontaires de différents services à la salle Concorde avant d'être distribués dans les boîtes aux lettres des Villeneuvois.

Distribution de masques aux Villeneuvois

Avant même que l'État ne reconnaisse l'intérêt de l'utilisation des masques sanitaires, la Ville a étudié la possibilité d'en doter chaque Villeneuvois. L'opération s'est déroulée en deux axes.

Le premier axe fut la commande de tissu et élastiques pour permettre aux couturie(e)rs villeneuvoi(es)s de confectionner des masques répondant aux normes préconisées. Cette opération s'est appuyé sur les bénévoles des Centres sociaux et de la Maison des Aînés. Les masques ainsi confectionnés ont été remis en priorité aux professionnels de santé et aux aînés villeneuvois. Le second axe fut la multiplication de commandes par la Ville de masques homologués auprès de différents fournisseurs. Cela a permis de distribuer, du 8 au 16 mai, grâce aux agents municipaux

volontaires et aux agents vacataires distribuant habituellement la Tribune, dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des quartiers villeneuvois plus de 50 000 masques.

Chaque foyer a ainsi eu deux masques en tissu, lavables à 60 degrés et réutilisables jusqu'à 50 fois. À compter du 19 mai, les Villeneuvois ont pu récupérer des masques complémentaires auprès de sept points de distribution répartis sur tout le territoire.

Des masques ont également été mis à disposition des commerçants.

La Ville a enfin assuré la mise sous pli et la distribution des masques fournis par la Région des Hauts-de-France.

Direction des Moyens généraux



- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire de la Ville.
- Élaborer le budget de la Ville et suivre son exécution.
- Être le garant du respect des procédures budgétaires et du contrôle du budget.
- Apporter une expertise budgétaire et financière aux services dans le montage de leurs différents projets.
- Gérer la fiscalité locale et l'emprunt de la collectivité ainsi que sa trésorerie.
- Rechercher activement des aides au financement des différents projets communaux auprès de nombreux partenaires (MEL, Région, Département, État...).
- Assurer le contrôle de gestion des associations subventionnées.

Chiffres

10275 factures enregistrées

1347 bordereaux, soit 12 284 lignes de mandats de paiement

18 jours en moyenne de délai global de paiement des factures

400 bordereaux, soit 4732 lignes de titres de recettes

Taux de recouvrement sur l'exercice :

86,87 %

Taux de recouvrement sur l'exercice précédent 2019 : **92,28 %**

Montant des emprunts encaissés :

8 M€

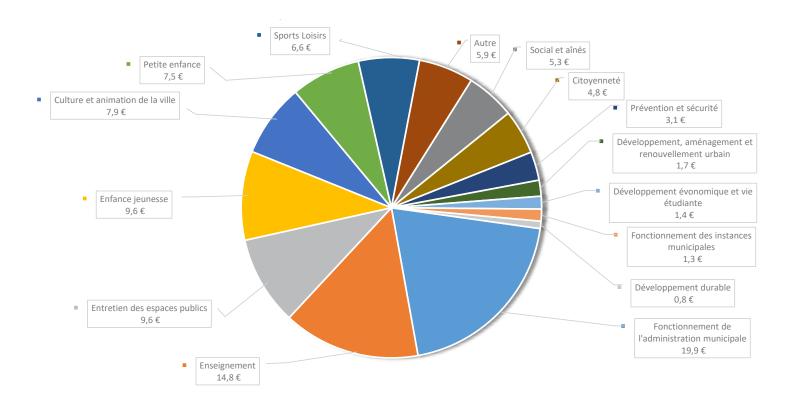
Montant des emprunts remboursés : **4.9 M**€

- Dépôt obligatoire des factures sur Chorus par les entreprises pour une intégration dans le logiciel de gestion financière e-sedit. Plus ou très peu de factures papier, jusqu'à leur disparition complète.
- Nouveau module dans e-sedit pour la préparation budgétaire (accueil cadre budgétaire et accueil élaboration budgétaire). Fin de l'ancienne version Sedit Finances.
- Depuis mars 2020 : mise en place du télétravail, occasionnant une réorganisation du service Finances et une demande de matériel pour les agents en télétravail.
- Accroît de commandes (et de factures) spécifiques suite au Covid (masques, gel, thermomètres frontaux, distributeurs de gel, prestation de nettoyage des locaux de vaccination...) : adaptation des crédits en fonction.

Les finances de la Ville en 2020

Les finances de la Ville sont exposées dans le compte administratif et explicitées dans son rapport de présentation auquel le présent rapport d'activité est joint.

Dépenses réelles de fonctionnement



Les actions menées dans le cadre de l'accessibilité et du handicap étant particulièrement transervales, les dépenses y relatives sont disséminées au sein des différentes politiques publiques. De même, en matière de **développement durable**, au chiffre figurant dans le graphique, s'ajoutent l'ensemble des actions ménées au sein des autres domaines d'intervention de la Ville.

Le fonctionnement de l'administration municipale regroupe l'ensemble des moyens généraux qui permettent à la collectivité de fonctionner tels que l'accueil, l'entretien des locaux, les affaires juridiques, les ressources humaines, l'informatique, la commande publique, les finances, la communication, l'imprimerie, le garage...

Retrouvez le rapport de présentation du compte administratif 2020 sur le site de la Ville www.villeneuvedascq.fr

L'année budgétaire «type» à Villeneuve d'Ascq











Marchés publics

- Assister les services gestionnaires dans le choix des procédures
- Veiller au respect des règles et les mettre en œuvre pour les phases de consultation, d'attribution et de notification des marchés
- Produire les pièces administratives nécessaires aux consultations et passations des marchés.
- Organiser et suivre les réunions de la CAO (commission d'appel d'offres).

Achats et approvisionnement

- Anticiper les besoins des services en prévision d'événements tels que les élections, manifestations, vacances...
- Satisfaire aux besoins transversaux en fournitures des différents services municipaux (fournitures administratives, produits d'entretien, vêtements de travail, équipements de protection individuelle, matériel et outillage, mobiliers, machines, électroménager, etc.).
- Nouveauté 2020 : Commander et distribuer les produits liés à la pandémie : masques, gels hydro-alcooliques et distributeurs, nettoyants désinfectants, gants, matériel pour hygiaphones, thermomètres...
- Gérer le « magasin », zone de stockage permettant de réceptionner les marchandises, préparer les commandes des services transversaux, stocker pour son propre fonctionnement mais aussi pour les autres services. Redistribution des mobiliers qui peuvent être remis en circulation.

Faits marquants

Marchés publics

Principaux marchés attribués en 2020 (ayant fait l'objet d'une délibération en Conseil municipal):

Marchés divers : prestations de taille et d'abattage d'arbres, maintenance et réparation des matériels de cuisine et buanderie, fournitures scolaires, acquisition de ressources (livres, CD, vinyles, DVD) pour la Médiathèque municipale Till-l'Espiègle, acquisition de matériel didactiques et sportifs, hébergement en centres de vacances.

Chiffres

Marchés

94 décisions rédigées par le service Marchés dans le cadre de la délégation donnée par le Conseil municipal au Maire (attribution dans la limite du seuil fixé, passation d'avenants)

Achats et approvisionnement

224 budgets d'ordre

63 services utilisateurs

967 commandes réalisées

986 factures traitées

96 sites de livraison répartis sur douze quartiers

Plus de **800** échanges de vêtements de travail et EPI

Plus de **600** palettes de produits préparées et livrées dans les services

Marché public d'exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux (recours au dialogue compétitif et au marché global de performance)

Travaux de restauration des façades, de la charpente et de la couverture de l'église Saint-Pierre de Flers-Bourg

Relance du lot gros œuvre pour la construction du nouveau groupe scolaire du Pont-de-Bois (suite à la liquidation judiciaire du précédent attributaire)

<u>Marché d'insertion</u>: prestation de support pour le nettoyage des quartiers et permanence propreté les week-ends et jours fériés

Poursuite de la mutualisation

- Avec la MEL : vidéo-protection, projet Grand Angle, réaménagement du Pontde-Bois
- Avec la MEL, Sourceo et 44 villes de la métropole : contrats d'assurances (responsabilité civile et risques annexes,

dommages aux biens et risques annexes, risques automobiles, protection juridique des communes, protection juridique des agents et des élus).

• Avec le CCAS : marché de vêtements de travail et équipements de protection individuelle :

achat de carburant ; achats de gaz ; assistance à maitrise d'ouvrage relatif à la passation du marché de restauration municipale et de restauration du CCAS

- Avec la Ville de Sainghin-en-Mélantois : entretien des espaces verts de la Haute-Borne
- Avec la Ville de Lezennes : nettoyage des abords et des accès du stade Pierre-Mauroy
- Avec le Centre de gestion du Nord : restauration et reliure des actes administratifs et / ou d'état civil et de documents d'archives

Achats et approvisionnement

- Mise en place d'une distribution hebdomadaire de fournitures liées au Covid et d'un stock adapté au fonctionnement des services municipaux.
- Achats en urgence notamment de masques pour la population auprès de différents fournisseurs.
- Poursuite de la mutualisation avec le CCAS notamment via les appels d'offres pour l'achat des vêtements de travail et EPI (marché 2021-2024).
- Optimisation des espaces de stockage au Centre technique municipal (CTM).
- Poursuite de la gestion des déchets, recyclage du papier, recyclage des consommables informatiques...

Perspectives 2021

Lancement de différents groupements de commandes :

- entre la Ville et le CCAS : médecine du travail, professionnelle et préventive ;
- entre la Ville et la MEL : requalification de la rue du Vercors et aménagement temporaire du boulevard Van Gogh dans le cadre du projet Grand Angle.

Chiffres

Accompagnement juridique des services

Activité contrôle :

72 conventions

4 arrêtés

8 baux

3 règlements

173 délibérations

Activité prise d'acte :

73 arrêtés

6 dépôts de plainte

Activité précontentieuse :

2 précontentieux

Activité contentieuse :

5 contentieux

Assurances

224 dossiers traités (déclarations et sinistres)

Enseignes – publicité - signalétique

634 929,77 € de recette de taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)

212 commerces et **8** sociétés de publicité concernés par la TLPE 2020

4 dossiers de demande préalable d'installation de publicité

43 demandes d'autorisation de pose d'enseignes

239 courriers envoyés dont :

- **56** courriers concernant des enseignes
- 4 courriers concernant de la publicité
- **14** courriers concernant de l'affichage illégal

- **152** courriers concernant la TLPE 2020 dont **105** mises en demeure de déclarer.

3 mises en conformité et **44** taxations d'office

- **13** courriers divers

Mise à jour et suivi des dossiers de **958** sociétés

Mise à jour et suivi des dossiers de $m{8}$ sociétés de publicité

Suivi d'un parc de **526** portiques de signalétique de proximité

Suivi d'un parc de **119** mobiliers urbains publicitaire et non publicitaire



Renouvellement du marché de signalétique de proximité.

Missions

Légalité interne et contentieux

- Conseiller les services et les élus par la rédaction de note et la tenue d'une veille juridique.
- Contrôler la légalité des actes.
- Rédiger des actes et sécuriser les montages juridiques.
- Définir la stratégie juridique adaptée aux différentes situations et évaluer les risques juridiques.
- Mettre en place des procédures ad hoc (hospitalisations d'office, expulsions du domaine public, catastrophes naturelles).
- Gérer les précontentieux et les contentieux (recours amiables, recours devant les tribunaux).
- Accompagner juridiquement les agents municipaux victimes d'agression dans le cadre de leurs missions (protection fonctionnelle).

Assurances

- Gérer les assurances de la collectivité (hormis assurance risques statutaires).

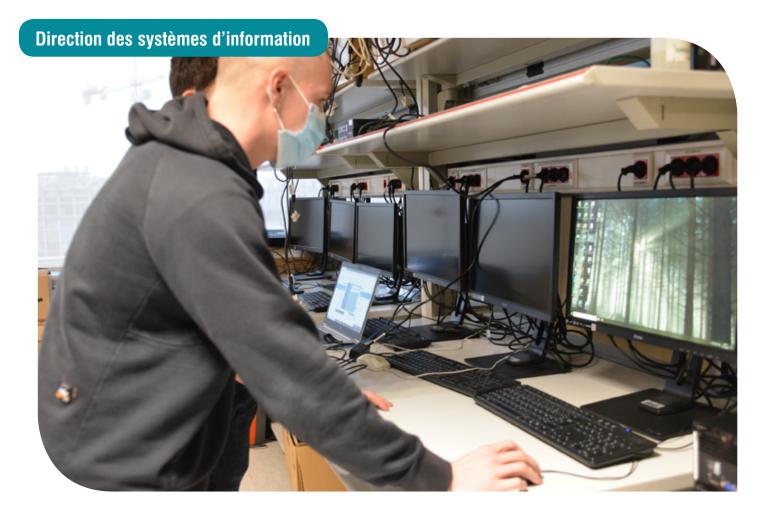
• Enseignes - Publicité - Signalétique

- Dossiers de demande d'autorisation de pose d'enseignes.
- Dossiers de demande de pose de publicités.
- Suivi du marché des mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires.
- Suivi du marché de signalétique de proximité.
- Gestion des panneaux d'affichage libre.

Règlement local de publicité

- Appliquer ce règlement sur le territoire communal par une présence sur le terrain et un suivi des dossiers.

- Réunions de travail relatives à la « Ville nature et nourricière » : conseils juridiques quant aux différents baux envisageables (baux ruraux, baux environnementaux).
- Veille juridique concernant la crise sanitaire
- Appui au service Assemblées pour l'installation du Conseil municipal (délibérations, règlement intérieur...).
- Rédaction des arrêtés de délégation des 18 adjoints et 14 conseillers municipaux délégués.
- Mise en place du marché de mutualisation des assurances avec la MEL.
- Gestion du sinistre de l'incendie de la salle de sport Lahousse.
- Entrée en vigueur du nouveau Règlement local de publicité intercommunal le 18 juin 2020.



- Définir, mettre en œuvre et maintenir en conditions opérationnelles les architectures applicatives et les infrastructures techniques et de télécommunication.
- Aligner le système d'information avec les orientations stratégiques de la collectivité
- Garantir la sécurité et la performance du système d'information.
- Assister et accompagner les services.
- Définir, mettre en œuvre et maintenir les équipements informatiques et télécom dans les écoles et piloter, en lien avec le service des affaires scolaires, le déploiement du « plan numérique dans les écoles ».

Faits marquants

- Dématérialisation des démarches Pouce et Puce avec les pré-inscriptions scolaires en ligne.
- Mise en œuvre de nouveaux logiciels d'État civil.
- Mise en œuvre d'un logiciel de résultats sportifs et de calendriers des matchs.
- Déploiement d'une Gestion de la relation citoyen, mise en place de nouvelles télé-procédures et notamment les prises de rendez-vous en ligne.
- Remplacement du logiciel de gestion de l'action sociale du CCAS.
- Intégration du Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) au logiciel du service Logement.
- Déploiement à grande échelle du télétravail.

- Renouvellement des infrastructures de sécurité.
- Renouvellement des ordinateurs en libre-accès et évolution du réseau Wifi de la médiathèque.
- Équipement de 3 salles de réunion en visioconférence fixe (3 meubles de visioconférence), 1 salle de visioconférence mobile et de 16 salles virtuelles de visioconférence.
- Poursuite du déploiement des équipements informatiques à l'ensemble des groupes scolaires de la ville en lien avec le service des Affaires scolaires.
- Multiples interventions techniques et dépannages pendant les confinements.

Chiffres

60 applications métiers

 $4800\,\mbox{fiches}$ de demandes d'assistance ou de demandes de service

950 postes informatiques

300 *******

170 serveurs

300 dotations de matériel pour le télétravail



Une nouvelle plieuse a été achetée en 2020.

- Assurer la reproduction des documents de communication municipale (flyers, affiches, brochures, têtes de lettre, invitations, cartes de visites, etc.).
- Assurer la reproduction des dossiers des conseils municipaux (convocations, livrets des délibérations) et des rapports (rapport d'orientation budgétaire, rapport Développement durable, rapport Égalité entre les femmes et les hommes, bilan énergie...).
- Assurer la reproduction de documents pour les associations villeneuvoises (flyers, affiches, brochures, têtes de lettre, invitations, cartes de visites, etc.).

Faits marquants

• Le matériel :

- remplacement de la presse numérique couleur par une presse plus performante (100 pages / minute),
- acquisition d'une agrafeuse de grande capacité.
- vente de la presse offset deux couleurs.

Démarche développement durable :

70 % d'achat de papier recyclé, encres d'origine végétale, récupération et revalorisation des cartouches toner, macules papier, développeur et fixateur, réutilisation des cartons d'emballage.

• Impressions particulières dans le cadre du Covid :

- Lettre de M. le Maire concernant la remise des masques à la population (50 000 ex) ;
- Plaquette « Restons en contact » à disposition de la population (12 000 ex) ;
- Pendant le premier confinement, impression pour les écoles de 310 demandes de cours (soit 81 000 ex).

Impressions ordinaires

- Livrets des séances du Conseil municipal - Impression récurrente de divers outils de communication maquettés par le service Communication : le journal interne Message personnel; des livrets format A5, affiches format A3, programmes grand public, programmes scolaires pour Asnapio; des programmes trimestriels, invitations format A5, cartes postales format A6 pour la ferme d'En-Haut ; des livrets pour la Maison des Aînés ; des affiches format A3 Destination vacances pour le service Enfance ; des affiches format A3 pour le musée du Terroir ; des livrets du spectateur de 16 pages en format A5 pour le service Culture, etc.

Chiffres

- 1 presse offset deux couleurs destinée à l'impression de grandes quantités, à vitesse élevée (13 000 feuilles/heure)
- 1 presse numérique couleur (85 pages / minute)
- •1 presse numérique noir & blanc (100 pages / minute)

L'activité du service imprimerie

- Concernant les services municipaux :

2 876 demandes représentant : **1 657 463** photocopies réalisées et **240 000** passages offset (format A4)

- Concernant les associations villeneuvoises :

144 demandes représentant : **371 845** photocopies réalisées et **85 200** passages offset (format A4)



Cocotte réalisée à l'occasion des 50 ans de la Ville.

Missions

Archives

- Veiller à la conservation des documents nécessaires à la gestion des affaires courantes des services et à la justification des droits des personnes et utiles à la documentation historique et à la recherche.
- Assurer la communication des documents au public.
- Mettre en valeur les fonds d'archives (expositions, actions pédagogiques, publications, ...).

Documentation

 Diffuser un panorama de presse quotidien

Gérer les abonnements et les ouvrages des services municipaux.

• Effectuer des recherches documentaires pour les services municipaux.

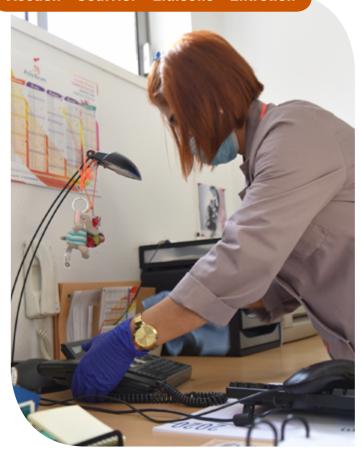
Chiffres

- **3 044** mètres linéaires d'archives équipés
- **2 450** mètres linéaires d'archives occupés
- 10 lecteurs extérieurs accueillis durant 15 séances 78 documents consultés
- **95** prêts effectués pour les services municipaux

- Conférence et visites guidées autour de l'exposition « Jean-Pierre Watel, architecte visionnaire : Villeneuve-d'Ascq 1969-1983 » (janvier - février 2020).
- 50 ans de Villeneuve d'Ascq :
- contribution à la célébration du 25 février 2020.
- rédaction d'une chronique de la fusion publiée sur le site Internet de la Ville,
- transmission des informations nécessaires à la réalisation d'une frise historique publiée sur le site de la Ville,
- réalisation d'une cocotte en papier « patrimoine » à l'initiative de l'Association des archivistes français, à télécharger sur le site Internet de la Ville, proposant aux plus jeunes et aux autres aussi! de tester leurs connaissances sur les débuts de Villeneuve-d'Ascq.

Direction de la Relation au citoyen

Accueil - Courrier - Liaisons - Entretien





Missions

- Accueillir, orienter et informer les usagers (physique et téléphonique) :
- assurer le filtrage des usagers
- gérer les files d'attente
- réceptionner et transmettre les demandes d'intervention.
- Garantir la propreté de l'ensemble des bâtiments administratifs (24 structures dont l'hôtel de ville, le CCAS, le centre technique municipal, la ferme Chuffart, les locaux de la police municipale).
- Collecter, acheminer et distribuer le courrier au sein de l'ensemble des bâtiments administratifs municipaux.

Chiffres

161 003 appels reçus

43 240 citoyens reçus

24 % des citoyens repartent de la mairie avec un renseignement obtenu à l'accueil

24 structures entretenues dont le bâtiment principal d'une surface de 6 420 m²

3 884 fiches Ici VA dont:

37,95 % par téléphone

19,70 % via l'application smartphone

5,54 % formulées à l'accueil physique

27 075 courriers reçus (48 539 en 2019)

70 826 plis envoyés (100 078 en 2019)

- Maintien d'un accueil physique et téléphonique pendant les confinements.
- Évolution des techniques d'entretien afin de tenir compte de la situation sanitaire : nettoyage et désinfection des surfaces, dans l'ensemble des sites.
- Adaptation du service Courrier pendant les confinements avec envoi des courriers internes par courrier électronique.
- Actualisation des 300 fiches de procédures relatives au fonctionnement des services pour renseigner directement les usagers.
- Poursuite du renforcement des liens avec les autres services (intervention dans les réunions de service) pour une meilleure interface avec les citoyens.
- Investissement dans du matériel ergonomique et mécanisation des techniques d'entretien pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques (TMS), à travers l'achat d'un chariot à presse sans déplacement de la presse (permettant la réduction du nombre de manipulations) et de rotowash (machines à rouleaux qui, sur certains revêtements, permettent de laver les sols sans trop d'efforts physiques).



Une partie de l'équipe du pôle Élections avant le premier tour des élections municipales du 15 mars 2020.

- Assurer les missions d'accueil physique et téléphonique.
- Traiter les demandes relatives à l'État civil, aux élections, au recensement.
- Instruire les demandes de cartes nationales d'identité / passeports.
- Préparer et suivre le bon déroulement des opérations électorales.
- Proposer un accueil dans les mairies de quartier.
- Assurer les missions de régisseur mandataire (paiement des factures, inscriptions dans les centres de loisirs, inscriptions scolaires, inscriptions dans les centres municipaux d'initiation sportive).

Faits marquants

- Maintien pendant toute la durée des confinements du service au public avec prise de rendez-vous privilégiée.
- Recensement de la population (statistiques de l'INSEE) : 64 101 habitants en 2020, contre 63 388 habitants en 2021.
- Organisation des élections municipales des 15 mars (premier tour) et 28 juin 2020 (deuxième tour).
- Mise en œuvre des inscriptions scolaires en ligne en lien avec la Direction des systèmes d'information (DSI).
- Mise en œuvre des demandes de rendez-vous en ligne pour les cartes nationales d'identité et les passeports en lien avec la Direction des systèmes d'information (DSI).

Perspectives 2021

- Organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.
- Recensement de la population en janvier, y compris cette année les habitations mobiles (annulé et reporté en 2022).
- Déploiement d'un nouveau logiciel État civil et Cimetières.
- Nouveau module citoyen intégré au logiciel LOGITUD gérant l'État Civil : recensement militaire (les jeunes Français de 16 ans) et attestations d'accueil (accueillir chez soi un étranger pour trois mois maximum), auparavant gérés indépendamment.
- Dématérialisation des registres : il existe actuellement deux registres d'État civil (un pour le service et un pour le procureur). Le service souhaite pouvoir les dématérialiser et n'en établir qu'un seul pour le procureur.
- Organisation de la cérémonie de la citoyenneté : convocation des jeunes de 18 ans inscrits sur la liste électorale à qui l'on remet leur carte d'électeur.
- Organisation de la cérémonie des naturalisés : convocation des Villeneuvois ayant obtenu la nationalité française, à partir d'une liste fournie par la Préfecture.

Chiffres

3 747 passeports dont **1 844** pour des Villeneuvois (**1 903** pour des extérieurs)

6 157 cartes nationales d'identité dont

3 232 pour des Villeneuvois (2 925 extérieurs)

131 attestations d'accueil émises et **14** regroupements familiaux

1 785 naissances (234 Villeneuvois et

1 551 extérieurs)

103 cérémonies de mariages et

11 parrainages civils

126 Pacs enregistrés

233 décès enregistrés

171 transcriptions de décès

449 jeunes en recensement militaire

1 701 livrets de famille émis

6 457 demandes d'actes via le site Internet et **1 340** actes par courrier et fax

30 753 factures générées

11 612 paiements par Internet et 11

032 prélèvements automatiques

Effectif théorique : 1 chef de service et

30 agents

Prévention et Promotion de la santé -CLSPD - Politique de la ville

Missions

- Mettre en œuvre et suivre le programme de la Stratégie nationale de la santé décliné au niveau local.
- Faciliter la mise en œuvre des politiques d'accueil en direction des gens du voyage en lien avec la MEL.
- Aider et accompagner des mineurs ou jeunes adultes de 18 à 25 ans, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.
- Mettre en place des actions collectives et/ou individuelles dans le cadre de la prévention de la délinquance.
- Mettre en œuvre des actions de promotion de la santé en lien avec les besoins des habitants et les ressources du territoire.
- Organiser l'accueil des personnes concernées par des travaux d'intérêts généraux (TIG) et des mineurs concernés par des mesures de réparation.
- Animer le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR).
- Animer la Stratégie territoriale de la sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (STSPDR).
- Animer l'Observatoire villeneuvois de l'ambiance et de la sécurité (OVAS) :
- Améliorer la réactivité et la pertinence des actions de prévention et de réduction de l'insécurité.
- Renforcer les échanges entre les services municipaux concernés et avec les partenaires du CLSPD.
- Mettre en place des outils d'évaluation chiffrés et cartographiés du territoire de la ville.
- Présenter de façon trimestrielle l'état statistique des différents indicateurs relatifs à la prévention et à la sécurité.
- Accompagner de manière individualisée les jeunes en difficulté et leur famille.
- Animer et suivre les cellules de veille dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR).

Perspective 2021

• Réflexion pour la mise en place d'un contrat local de santé et un contrat local de santé mental en concertation avec les professionnels de santé du territoire.



Séjour de rupture - trek dans la Vanoise.

Chiffres

- **52** majeurs et **8** mineurs pour des accompagnements individualisés ou aide ponctuelle, soit **190** rendez-vous avec un éducateur spécialisé
- 13 jeunes accompagnés par un éducateur spécialisé dans le cadre de conventions avec le FJT Arouet et MAJT et avec l'auberge de jeunesse Stephan Hessel à Lille
- **9** jeunes concernés par le séjour de rupture à Ornon
- 4 personnes effectuant des TIG accueillies, soit 490 heures réalisées
- 2 cellules de veille restreintes et 1 cellule

de veille sectorielle

Cocteau

- **19** jeunes (17- 25 ans) ont participé à des actions collectives dans le quartier de la Cousinerie en lien avec le centre social
- 110 élèves de 4° du collège Camille Claudel sensibilisés par l'action « #Fais gaffe à tes posts » sur la thématique des réseaux sociaux
- **6** stagiaires en formation d'études sociales ou collégiens de 3e accueillis et encadrés par les éducateurs spécialisés
- 2 jours de formation organisés par le service Prévention et la Maison de quartier

Jacques-Brel pour **10** professionnels (des service Prévention et Jeunesse, de trois centres sociaux et de la maison de quartier Jacques Brel) dans le cadre du projet 2020-2021 « Amélioration du bien-être par l'activité physique adaptée, l'alimentation afin de réduire les souffrances psychiques dans les QPV » à destination des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

- Accompagnements individualisés et aides ponctuelles auprès des mineurs et de leur famille et des jeunes 18-25 ans en difficultés pour la recherche d'un logement.
- Inscription du service dans différents réseaux professionnels (ex : COVISUR, CMSPD, Réseau Santé de la MEL, Réseau français des ville santé, groupe socio-éducatif, commissions éducatives des collèges, commission FAJEM...) et réponses aux besoins de la population cible grâce à un travail partenarial. Organisation d'un séjour de rupture à Ornon du 28 février au 5 mars, afin de restaurer la cabane de la Jasse. (cf. photo)
- Actions de prévention au sein du collège Camille Claudel : comportements addictifs, atelier « Santé Responsable » et projet de solidarité internationale « Kwata » en Guyane en direction des collégiens en difficultés scolaires.
- Continuité du projet « Terre du Nord, Terres de combat » abordant la thématique du devoir de mémoire et traitant des deux grands conflits mondiaux, en étroite collaboration avec la Maison de la Jeunesse, les centres sociaux Cocteau et Flers Sart, le collège Camille Claudel, la Maison des Aînés et l'OMJC.
- Bilan et réorganisation des cellules de veille : alternance de cellules restreintes toutes les six semaines et cellules sectorielles deux fois par an.



- Favoriser l'accès au droit pour tous.
- Mettre à disposition des usagers un service d'information gratuit et confidentiel sur les droits et devoirs en matière juridique.
- Informer et aider les citoyens dans leurs démarches juridiques en leur présentant les possibilités juridiques répondant à leurs problématiques et en les orientant vers les bons interlocuteurs.
- Accueillir des permanences de juristes, d'avocats, d'huissiers, de notaires et de l'association d'aide aux victimes et médiation et de l'association de médiation familiale.
- Accueillir des permanences du conciliateur de justice et du défenseur des droits.
- Accueillir des permanences du Service de contrôle judiciaire et d'enquête (SCJE) et du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

Faits marquants

 Maintien d'une permanence information juridique par téléphone et mail pendant les périodes de confinement.

Perspectives 2021

- Proposition d'interventions sur le droit dans les écoles de la ville.
- Reconduction de la journée régionale d'accès au droit.
- Maintien des permanences physiques, téléphoniques et saisines électroniques.

Chiffres

- 4 agents au PAD :
- 1 responsable de pôle, juriste
- 1 iuriste
- 1 gestionnaire administratif
- 1 agent d'accueil
- 3074 usagers accueillis en 2020 :
- 1128 usagers accueillis et renseignés par les juristes du PAD, le plus souvent pour des questions relatives au droit de la famille, au droit du travail, aux baux d'habitation ou encore le droit de la consommation
- 115 usagers reçus par les conciliateurs du

- PAD, mais également en mairie annexe de la Cousinerie et au Breucq. Les litiges relatifs au logement représentent une majorité des demandes
- **155** usagers victimes d'infraction pénale informés et accompagnés chaque mercredi par l'AIAVM, qui a aussi assuré une permanence téléphonique pendant le confinement. Les atteintes aux personnes représentant environ 59 % des saisines.
- **67** usagers conseillés par les avocats lors des permanences bi-mensuelles
- 42 usagers ont saisi le délégué du Défenseur

des droits (à distance à partir du mois de mars).

- **15** usagers conseillés par les huissiers de justice lors des permanences mensuelles.
- **12** usagers conseillés par les notaires lors des permanences trimestrielles, pour l'essentiel des interrogations relatives au droit de la famille.
- **6** usagers informés sur la médiation familiale par l'association Avec des Mots.

À cela s'ajoutent les permanences sur convocation du SCJE (55 personnes), du SPIP (30 personnes) et de la Sauvegarde (2 personnes).



Des bénévoles volontaires ont confectionné des masques pour la population avec le tissu et l'élastique fournis par la Ville.

- Favoriser le développement de la vie associative locale (formations, locaux, subventions, informations).
- Développer les actions municipales dans le secteur des droits de l'Homme en lien avec le comité de pilotage.
- Accompagner la politique de coopération internationale et des jumelages.
- Mettre en relation les offres et les demandes et accompagner les bénévoles dans leurs recherches.
- Accompagner les sept conseils de quartier et faire vivre la démocratie participative sur le territoire.
- Gérer et accompagner les quatre centres sociaux de la Ville (plus d'1millions d'euros de subventions, fonctionnement et investissement).
- Gérer la Maison de quartier Pasteur Jean Jaurès (mise en place d'un comité de gestion en lien avec l'élue regroupant une vingtaine d'associations et organisation d'une manifestation festive à l'année concernant les quartiers Breucq, Sart, Babylone et Recueil).

- Animation de l'Espace ressources proposant un accompagnement à la création d'associations au développement de la vie associative.
- Animation de l'agence du bénévolat avec comme objectif principal de mettre en relation la vie associative locale avec des personnes qui souhaitent bénévolement s'engager dans des actions humanitaires, culturelles, sociales...
- Dans le cadre du rôle du service d'aide au développement de la vie associative, contact régulier avec les associations pour donner des informations sur la situation sanitaire, relayer des informations municipales en direction des associations, et sonder les associations sur la manière dont elles vivaient la situation.
- Lien avec les quatre centres sociaux associatifs de la Ville pour la confection de masques par des bénévoles volontaires.
- Accompagnement des associations dans leurs reprises d'activités.

Vie associative - Démocratie participative - Maison des Droits de l'Homme - Relations internationales - Maisons de guartier

Chiffres

Du 11 mai au 30 décembre 2020 :

42 permanences

194 accueils publics

52 accueils téléphoniques

Espace ressources et Point information vie associative (PIVA)

80 associations accompagnées

Agence du bénévolat

Une quinzaine de missions / ou demandes de bénévolat

Plateforme Assova (dépôt dématérialisé des demandes de subventions)

296 demandes de subvention déposées sur le site

7 conseils de quartier

144 conseillers (mandat 2018-2021)

10 représentants du monde associatif

Répartition thématique de sujets soumis aux conseils de quartier :

28 % sur les projets de voirie,

22 % sur des réunions de bureau des conseils de quartier,

11 % sur les projets d'urbanisme,

9 % sur des réunions plénières et publiques des conseils de quartier,

7 % sur la téléphonie mobile,

6 % sur des réunions publiques,

5 % sur des réunions transversales,

5 % sur l'accompagnement des projets des conseils de quartier,

4 % sur visite sur site,

3 % sur des rencontres pour les vœux des conseils de quartier.

Perspectives 2021

- Renouvellement des conseillers de quartier avec l'adoption d'une nouvelle charte et d'un nouveau règlement intérieur des Conseils de quartier (mai 2021) puis l'appel à candidatures avant l'installation (octobre-novembre 2021).
- Développement d'une plateforme de l'engagement citoyen pensée comme un outil complémentaire aux dispositifs existants et au service du bénévolat et de la participation citoyenne.
- Réflexion sur la mise en œuvre d'un budget participatif.



Répartition des Conseils de quartier sur le territoire de Villeneuve d'Ascq

Le soutien de la Ville à la Vie associative villeneuvoise



782 associations dont **587** associations actives

446 associations bénéficiant d'une subvention

et **481** associations bénéficiant d'aides supplétives (mise à disposition de locaux)

6 821 983 € de subventions de fonctionnement aux associations (hors amicale du personnel municipal)

91 157 € de subventions d'investissement

Plus de **4,5** millions d'euros d'aides supplétives (prêt de locaux, aide logistique...)

3 points PIVA (permanences d'aides et d'informations à la vie associative)

- Offrir aux habitants des quartiers de la Résidence et du Triolo, un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de qualité.
- Accompagner et coordonner les initiatives locales des habitants et des associations.
- Entretenir un lien direct et concret entre les associations, le conseil citoyen, le conseil de quartier, tout en les incitant à contribuer au travers de leurs actions au développement et à la cohésion du quartier.

Chiffres

17 640 personnes accueillies physiquement

19 360 personnes accueillies par téléphone

636 heures de permanences sociales

289 heures de permanences associatives

29 associations hébergées

Accompagnement à la scolarité :

192 élèves du primaire et secondaire

Secteur adultes :

728 participants aux sorties culturelles

63 familles inscrites aux ateliers parents-enfants

6 familles pour le séjour vacances familles à Rémuzat

Secteur jeunesse:

72 jeunes 18/25 ans accompagnés individuellement

9 jeunes 18/25 ans accompagnés dans le cadre d'un chantier jeune à Rémuzat

192 jeunes 11/17 ans accompagnés dans le cadre des activités culturelles

Banque alimentaire :

Le nombre de familles aidées durant le premier confinement a augmenté, passant

de 500 à 600 familles, soit près de

1500 personnes accompagnées pour une aide alimentaire.

Manifestations:

11 manifestations pour

plus de **3 200** participants

620 personnes dans le cadre de nos quartiers d'été



Organisation de la distribution de denrées de la Banque alimentaire à la Maison des Genêts.

- Fonctionnement adapté et contact maintenu pendant les périodes de confinement avec l'ensemble des jeunes et des familles pour le suivi de cette action, notamment pour les séances d'accompagnements scolaires primaires et secondaires et pour les temps de travail scolaire sur informatique.
- Continuité des activités de la structure en visio et en présentiel en respectant les mesures sanitaires :
- Les ateliers pédagogique petites mains : 12 personnes en viso et 10 en présentiel
- Les cours de danses urbaines : 12 jeunes en visio et 8 en présentiel
- Les ateliers sports/bien-être : 10 personnes en visio et 12 en présentiel
- Les ateliers cuisines parents/enfants : 13 personnes en visio et 10 en présentiel.
- Lutte contre la fracture numérique avec les dons de 20 ordinateurs à des collégiens, grâce à Emmaüs, et de 20 tablettes informatiques à des élèves de primaire, en partenariat avec la Préfecture.
- Mise en place d'un partenariat avec Pôle Emploi et la Préfecture du Nord pour l'accompagnement dans l'obtention du permis de conduire de 20 personnes sans

- emploi afin d'accéder aux emplois de service à la personne.
- Mise en place d'un partenariat avec le Département du Nord pour le suivi des jeunes 11/17 ans (création de groupes sociaux éducatifs visant à prévenir toute forme de violence, maltraitance, décrochage scolaire...).
- Collaboration avec le collège Arthur Rimbaud sur le décrochage scolaire (contrat de ville).
- Mise en place d'ateliers culturels (théâtre, danse urbaine, graph, musique et graine d'entreprise) pour des jeunes de 11 à 17 ans du quartier de la Résidence (contrat de ville).
- Séjour Chantier Jeunes dans la Drôme à Rémuzat pour un groupe de neuf personnes de 18 à 25 ans.
- Organisation de différents événements : sorties culturelles, braderie de la Résidence, match d'improvisation à la Rose des Vents avec les jeunes de l'atelier théâtre, journée des droits de la Femme, « nos quartiers d'été », goûter de Noël des enfants de la Résidence...



Le dispositif SkyllArt vise à favoriser l'accès à la Culture et le développement des compétences sociales et civiques via des ateliers ludo-pédagogiques.

- Offrir aux habitants du quartier « Pontde-Bois / Vétérans », inscrit en géographie prioritaire de la politique de la ville, un lieu d'écoute et d'accompagnement de qualité
- Accompagner et coordonner les initiatives locales des habitants et des associations.
- Entretenir un lien direct et concret avec les associations, le conseil citoyen, le conseil de quartier, tout en les incitant à contribuer au travers de leurs actions au développement du quartier.
- Favoriser l'accès à la culture.

Chiffres

4 860 personnes accueillies (au 31 octobre 2020), en demandes et fréquentation directe, dont :

867 visites de médiation sociale

773 visites à la Direction

900 visites de médiation culturelle

200 visites de réunions de service

213 visites d'orientation

640 visites de convivialité

919 visites au secrétariat

51 visites auprès de l'écrivain public

44 visites auprès de la Première Adjointe au maire

253 visites auprès des assistantes sociales

1 457 personnes accueillies lors d'événements ponctuels, dont :

111 pour l'opération Développement durable

220 lors de la distribution du goûter de Noël

350 lors du cinéma en plein air

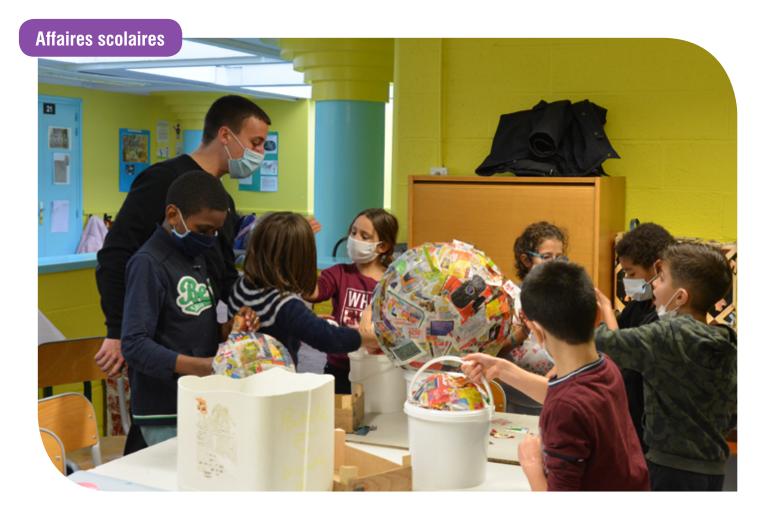
82 lors des journées sport

580 lors de l'opération Nos Quartiers d'été en juillet-août

114 lors des sorties familiales de juillet, août et décembre

- Lutte contre la fracture numérique et aide à l'accès aux services publics dématérialisés : formations individuelles et de groupe à l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le cadre de démarches administratives et de recherche d'emploi.
- Mise en œuvre du dispositif SkyllArt visant à favoriser l'accès à la Culture et le développement des compétences sociales et civiques via des ateliers ludopédagogiques adaptés au format Covid, afin de pallier en sus les lacunes scolaires creusées par la période de confinement.
- Coordination de la Gestion urbaine et sociale de proximité : adaptation à la situation sanitaire avec veille sectorielle hebdomadaire de terrain et liens en distanciel avec tous les acteurs.
- Travail sur les liens quartier Université, la formation des adultes et la lutte contre l'isolement via des actions de formation à la mobilité et linguistiques, et des dispositifs partenariaux avec l'Université et l'Association de la fondation étudiante pour la Ville (AFEV).
- Accentuation des projets liés au développement durable et au déploiement de cultures dites nourricières sur le quartier, avec mise en œuvre de premiers ateliers de sensibilisation et de formation, notamment à la permaculture et à l'upcycling (le « surcyclage » est l'action de récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure. Il s'agit donc d'un recyclage « par le haut »).
- Coordination et/ou implication dans le cadre de tous les projets locaux visant la réduction des inégalités territoriales : Nos Quartiers d'été, Portes ouvertes des Ateliers d'artistes, Fenêtres qui parlent, Journée d'accès au droit, Cinéma de Plein Air, Fête de la Jeunesse, Journée Santé par le sport, sorties familiales...
- Mobilisation de nouvelles associations et acteurs locaux autours de projets fédérateurs : AFEV, Conseil Citoyen, Membres de la GUSP, Résidence +, Association des Habitants du Pont-de-Bois, Brigade d'animation de quartier...

Direction de l'Éducation



Enseignement

- Offrir les meilleures conditions d'enseignement en accompagnant l'Éducation nationale par l'apport de moyens logistiques, matériels et humains dans les écoles.
- Favoriser la réussite scolaire des élèves par la mise œuvre d'actions éducatives.

Restauration

- Assurer une alimentation équilibrée.
- Éduquer à la nutrition et à l'hygiène de vie.
- Apporter une dimension éducative sur le temps de la pause méridienne.

Chiffres

Effectifs du service

229 agents titulaires dont 205 dans les écoles

23 référents et 290 encadrants pour la restauration scolaire, dont 35 dédiés à l'encadrement des enfants porteurs de handicap

60 contrats CDD pour les remplacements

40 contrats Parcours emploi compétence (PEC)

Effectifs scolaires

Effectifs scolaires au 1er septembre 2020 :

23 écoles élémentaires publiques, 148 classes, 3 313 élèves

26 écoles maternelles publiques, 94 classes, 2 191 élèves

Primaire public : 5 504 élèves Primaire privé : 1 556 élèves Soit 7 060 élèves en primaire

Collège public : 2 489 collégiens
Collège privé : 1 737 collégiens
Lycée public : 1 485 lycéens
Lycée privé : 824 lycéens

Soit 6 535 élèves en secondaire

13 595 élèves au total



Faits marquants

Pendant le confinement du 16 mars 2020 au 18 mai 2020 :

- Accueil chaque jour d'une quarantaine d'élèves, enfants de personnels prioritaires, par des enseignants des agents municipaux volontaires dans les deux groupes scolaires Paul-Verlaine et Paul-Cézanne.
- Mise à disposition des moyens de l'imprimerie municipale pour la réalisation des supports pédagogiques afin de permettre un accompagnement pédagogique à distance.
- Accueil « pique-nique » mis en place le midi.
- Maintien du salaire des intervenants vacataires privés d'activité dans les écoles et en restauration scolaires.

Accompagnement de la sortie du confinement :

• Reprise progressive des classes suite au confinement avec l'application du protocole sanitaire fixé par l'État comprenant des règles de distanciation, d'hygiène et de désinfection des locaux destinées à garantir la sécurité des enfants. • Mise en place d'un service de restauration froide à partir du 25 mai.

Toute l'année, y compris et plus encore au plus fort de l'épidémie :

- Entretien des locaux assuré par le personnel municipal dans le respect le plus strict des protocoles sanitaires.
- Lien permanent avec les inspecteurs de l'Éducation nationale et les enseignants afin d'optimiser les conditions d'accueil des élèves dans ce contexte si particulier.
- Adaptation permanente et « au pied levé » des conditions d'accueils au gré des différents protocoles établis par l'Éducation nationale.

À compter de la rentrée de septembre :

- Accueil des élèves avec mise en œuvre de toutes les mesures fixées par l'État dans le cadre de protocoles sanitaires en régulière évolution.
- Retour du service de restauration complet proposé aux familles dans le respect

des principes sanitaires édictés par l'État, occasionnant une adaptation permanente et une charge de travail supplémentaire pour les agents des écoles.

• Déploiement en lien avec la DSI des

inscriptions en ligne pour la rentrée de septembre 2020, développées via le portail Pouce & Puce dès le 27 avril.

Perspectives 2021

- Poursuite de la construction du groupe scolaire du Pont-de-Bois et du groupe scolaire au Nord de la ville (nouveau quartier de la Maillerie).
- Poursuite de l'adaptation au contexte sanitaire dans les écoles.
- Poursuite du déploiement du projet numérique dans les écoles (valises de tablettes pour les élèves et ordinateurs pour les enseignants en complément des tableaux blancs interactifs déjà installés).
- Renouvellement du marché de restauration scolaire avec la volonté d'augmenter la part du bio et des circuits courts.



- Offrir un service d'accueil et de loisirs ouvert à tous les enfants sans distinction sur l'ensemble des temps péri et extrascolaires et proposer un service de garde pour les enfants dont les parents travaillent.
- Favoriser le partenariat et les actions innovantes afin de contribuer à l'épanouissement des enfants à travers des temps de loisirs de qualité.
- Promouvoir l'action collective (implication des parents et dynamique au niveau des quartiers), sociale, culturelle et sportive et lutter contre les inégalités.
- Implication dans le Plan Mercredi associé au Projet éducatif de territoire pour la création d'un lien entre les projets pédagogiques des CAL et les projets d'école.
- Développer la citoyenneté.

Faits marquants

- Maintien d'un accueil qualité pour recevoir en toute sécurité les enfants des personnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire, durant toute la durée du confinement.
- Deux centres ouverts en périscolaire (Carrousel et Verlaine), en complémentarité avec les écoles, afin d'accueillir les enfants des personnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire.
- Accueil des enfants des familles prio ritaires (listes établies par l'État) au CAL Chaplin durant les vacances de printemps.

- Retour progressif en classe en mai et réouverture des 17 CAL : retour des projets d'animation avec notamment des ateliers tels que : la gestion des émotions (CAL Carrousel), « Je fabrique mon papier » (CAL Jean-Jaurès), atelier danse (CAL Valentin)...
- Accueil des enfants en situation de handicap dans l'ensemble des CAL et des ALSH comme à l'accoutumée.
- Ouverture des ALSH durant les va cances d'été et prises de mesures afin de respecter le protocole sanitaire et les gestes barrières :
- Livraison de plateaux repas individuels pour permettre la restauration collective jusqu'au 31 juillet
- Privatisation des lieux de prestations culturelles et ludiques
- Privatisation des transports pour limiter les brassages
- Location de structures gonflables durant deux semaines pour satisfaire les iuilletistes et les aoûtiens.
- Vacances d'automne et de fin d'année : l'ensemble des centres est resté ouvert pendant le deuxième confinement.
- Adaptation permanente aux prot coles sanitaires établis par l'État pour l'accueil des enfants (repenser les activités avec inventivité, maintenir le lien avec les familles, garantir un service public de qualité).

Chiffres

120 agents et 200 vacataires en rotation dans le service

17 centres d'accueil et de loisirs implantés sur l'ensemble du territoire villeneuvois

17 CAL permanents qui ont accueilli des enfants d'âge maternel et élémentaire, en moyenne :

*CAL matin : **117** en 2020 (202 en 2019)

*CAL soir : **423** en 2020 (753 en 2019)

*Mercredi: **612** en 2020 (1053 en 2019)
Cette baisse des fréquentations est une conséquence de la crise sanitaire; il en est de même pour les manifestations organisées au sein des CAL qui, si elles ont pu être maintenues en petites groupes, n'ont pas été accessibles aux familles qui n'entrent plus dans les locaux conformément au protocole sanitaire.

28 enfants en situation de handicap présents dans les CAL le mercredi et durant les vacances scolaires

Durant l'été, ouverture des ALSH dans le respect des protocoles en vigueur :

- **19** ALSH en juillet accueillant 880 enfants en moyenne
- **14** ALSH en août accueillant 525 enfants en moyenne

Maintien de **4** séjours de vacances (deux en juillet et deux en août) ayant accueilli **85** jeunes de 12 à 16 ans à Habère-Poche et à Rémuzat.

630 500 euros de subvention de la CAF, principal financeur, pour maintenir le principe de « reconstitution » permettant la prise en compte des données d'activités 2019 pour les périodes du 16 mars au 31 juillet et du 1^{er} novembre au 19 décembre.

Chiffres

Effectif du service : 147 agents

Crèches et jardins d'enfants

5 crèches collectives d'une capacité de **30** à **66** berceaux

2 jardins d'enfants d'une capacité d'accueil de 16 et 24 berceaux

1 crèche familiale d'une capacité de 42 berceaux

1 Relais d'assistantes maternelles (RAM)

323 berceaux municipaux

419 enfants bénéficient d'une place en structure municipale (au 30/11/20) :

l'année 2020 a vu **883** enfants fréquenter les structures petite enfance

176 nouvelles entrées en septembre 2020

25 enfants en situation de handicap présents dans nos établissements

6 196 € charge nette pour la Ville d'une place en structure collective petite enfance en 2020

7 832 € charge nette pour la Ville d'une place en crèche familiale en 2020

69 % taux d'occupation moyen des structures

Ludothèques et salle de jeux

2 ludothèques

1 salle de jeux

7 180 adhérents

environ **9 000** jeux et jouets empruntés

un catalogue qui compte 10 500 jeux ou costumes

13 900 entrées en salle de jeu (contre **45 000** les autres années)

Cette baisse des fréquentations est une conséquence de la crise sanitaire qui a obligé la fermeture des salles de jeu à partir du 16 mars 2020. Il en est de même pour les événements d'envergure qui ont été annulés (Nuit du jeu et Fête mondiale du jeu)

Petite enfance - Parentalité - Ludothèques et salles de jeux



Missions

- Accueillir tous les enfants de 10 semaines à 3 ans de toutes les familles.
- Accompagner les familles dans leur fonction parentale.
- Renforcer les compétences des professionnels de la Petite enfance.
- S'inscrire dans la politique de prévention du Conseil départemental du Nord.
- Gérer les relations avec les structures associatives de la Petite enfance.
- Gérer le relais d'assistantes maternelles (RAM) qui accompagne les assistantes maternelles indépendantes dans la professionnalisation de leur métier et les parents dans leur rôle d'employeur.
- Gérer les ludothèques et salles de jeux municipales (Vaisseau Fantôme, Cerf-volant, Clé de Sol).

réduite de moitié dans un premier temps, soit 183 places, puis accueil complet).

- Mise en place de différentes actions pour garder le lien avec les parents utilisateurs des structures et accompagnement des familles en quête de réponses à leurs questions :
- Mise en ligne d'un mode de communication via les boîtes mails entre les parents utilisateurs des structures Petite enfance et les responsables des équipements, afin de maintenir le lien entre eux.
- Ouverture d'une rubrique « Aide à la parentalité » sur le site Internet de la Ville
- Publication d'une animation par jour sur le site Internet de la Ville à destination des parents et leurs enfants de moins de 3 ans : comptines, activités manuelles...
- Mise en place d'un travail collaboratif entre les agents d'accueil de l'Hôtel de ville et la direction du service Petite enfance afin de répondre aux sollicitations des familles
- Extension de l'amplitude horaire de travail de certaines assistantes maternelles de la crèche familiale Nougatine pour les familles ayant eu besoin de confier leur enfant avant 7h et après 19h.
- Soutien et accompagnement des 300 assistantes maternelles indépendantes composant le RAM (Relais d'assistantes maternelles).
- Adaptation permanente aux protocoles sanitaires établis par l'État pour accueillir les enfants, en lien avec le médecin de la protection maternelle et infantile (PMI).

Faits marquants

Crèches et jardins d'enfants

- Maintien de l'ouverture de la crèche municipale Les Astromômes pendant le confinement pour les enfants des personnels prioritaires.
- Réouverture dès le 18 mai de l'ensemble des structures de la petite enfance, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur (capacité d'accueil

Ludothèques et salle de jeux

Durant les périodes de confinement, poursuite partielle de l'activité des ludo-thèques par le biais du click and collect.



- Promouvoir l'éducation à l'environnement (public scolaire et grand public).
- Créer et mener des actions tout public à la ferme du Héron.
- Accompagner des manifestations municipales ou associatives sur les thématiques environnementales.

Chiffres

- 38 classes en 48 animations
- 28 interventions dans les écoles
- **9** ouvertures des jardins pédagogiques au public
- 4 manifestations grand public (marchés fermiers du Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM), Pause-nature, cinéma de plein air avec l'Espace naturel Lille métropole (ENLM))
- 1 troc de plantes des jardiniers de Villeneuve-d'Ascq
- **3** observations publiques des étoiles par le club astronomique
- **13** associations suivies dont 9 subventionnées
- **140** occupations de la grande salle
- 18 occupations de la petite salle
- **9** occupations du préau

Faits marquants

• Accueil d'ateliers et de formations organisés par la Ville (formations au compostage, ateliers du service Développement durable) ou par des partenaires (formations du Verger conservatoire, cours du rucher-école du Héron et cafés apicoles, cours d'astronomie du CARL, animations du club Connaître et protéger la nature L'Héron dans l'eau).

Au vu du contexte sanitaire, la structure a réussi à maintenir un maximum d'activités en tenant compte des jauges et précautions imposées.

• Soutien à d'autres manifestations : Autour du verger, marchés fermiers du CIVAM, inventaire des amphibiens.

Direction Jeunesse, Sports, Culture et animation



JEUNESSE

- Valoriser la place des jeunes dans la
- Entendre la parole des jeunes notamment au travers du Conseil des jeunes.
- Accompagner l'autonomie : le logement, la santé, l'emploi, l'accompagnement à la scolarité notamment au travers de la Maison de la Jeunesse.

SPORTS

- Animer et promouvoir la ville par le soutien aux manifestations et aux événements sportifs.
- Favoriser la pratique sportive pour tous.
- Développer et améliorer l'accès à la pratique sportive de proximité.
- Soutenir la fonction éducative et de cohésion sociale du sport.
- Développer le sport féminin.

Chiffres

JEUNESSE

60 jeunes en moyenne fréquentant les trois structures pendant les vacances

634 jeunes accueillis à la Maison de la Jeunesse

80 rencontres professionnelles

10 réunions du Conseil des jeunes

112 jeunes inscrits en périscolaires dans les trois structures

SPORTS

23 installations sportives couvertes

57 espaces de pratique dont 22 polyvalents et 35 spécialisés

223 492 m² de surface de pratique et annexes

2 piscines, dont une à vague

44 275 entrées en piscines détaillées comme suit :

1645 aquagym

170 bébés nageurs

22 254 pour les établissements scolaires

391 pour les structures spécialisées

10 684 pour le public

1131 pour les ALDS

8000 pour les clubs

Faits marquants

JEUNESSE

- Renouvellement du Conseil des jeunes : actions sur les thématiques de la communication envers la jeunesse villeneuvoise, du développement durable, du devoir de mémoire et rencontre dans les quartiers avec les jeunes Villeneuvois.
- Développement d'actions en lien avec la situation sanitaire (liens numériques).
- Organisation d'un séjour d'hiver à Habère-Poche ouvert aux jeunes Villeneuvois inscrits en structure.
- Mise en place d'actions (garantie jeunes), création de fiches d'information concernant les besoins des jeunes et accompagnement individuel à la Maison de la Jeunesse.
- Formation au programme de soutien aux familles et à la Parentalité (PSFP 12-16 ans) en lien avec le service prévention et promotion de la santé.

SPORTS

- Réalisation de vidéos par des animateurs sportifs à destination des enfants et adultes pendant le confinement pour une pratique sportive chez soi.
- Réajustement des interventions des ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives) au sein de 23 écoles villeneuvoises pour permettre une continuité de la pratique des activités physiques et sportives (mai juin et novembre décembre).
- Réajustement du fonctionnement des centres sportifs en appliquant le protocole sanitaire en vigueur : multiplication des centres pour une plus grande proximité, jauge d'accueil réduite à 36 enfants pour éviter le brassage, programme d'activités exclusivement basé en extérieur.

En plus du championnat de France et la coupe d'Europe de basket féminin, deux événements ont pu se dérouler :

- Le tournoi de handball féminin U18 organisé par le club du HBCV le 13 septembre à la salle Molière.
- Les Régionaux du 2000 mètres steeple et 3000 mètres organisé par l'ACVA (Athlétic club de Villeneuve d'Ascq) et la ligue des Hauts-de-France d'athlétisme.

Suite à l'interruption d'organisation des manifestations durant le confinement, les agents du service Sports ont assuré des missions de soutien auprès d'autres services municipaux :

- Distribution de plus de 2500 masques pour les personnes âgées ;
- Services au quotidien auprès des personnes âgées à mobilité réduite (plus de 25 personnes concernées);
- Soutien logistique à la mise en place de distribution des chèques alimentaires pour les familles les plus démunies à la piscine du Triolo.
- Participation au nettoyage de l'hôtel de ville, du CAL Pont-de-Bois, du CAL DORE-MI et de la Maison des Aînés.
- Participation au service des repas de l'EHPAD du Moulin d'Ascq midi et soir.
- Participation au nettoyage du centre nautique Babylone et des écoles primaires.
- Installation des barrières pour les marchés.
- Participation à la distribution des masques et des colis pour les Aînés.



La Ville possède un centre de vacances municipal à Habère-Poche, en Savoie.



- Mener des projets en direction des publics éloignés de l'offre culturelle
- Assurer la gestion et le développement des équipements culturels municipaux (ferme d'En haut, parc archéologique Asnapio, musée du Terroir, Mémorial d'Ascq, musée du Château).
- Veiller à la conservation et à la valorisation du patrimoine (suivi des travaux, valorisation, expositions, inventaire...).
- Organiser des festivités culturelles sur la ville.
- Accompagner le monde associatif culturel (aide au projet, subventions).
- Favoriser et accompagner les pratiques artistiques amateurs (studios de répétitions, plateaux de danse, scène et galerie d'exposition de la ferme Dupire...).

Faits marquants

Adaptation au contexte sanitaire

- Gestion des annulations avec mise en place de reports des activités culturelles dès que cela était possible.
- Hors confinement, adaptation des évènements aux protocoles et jauges en vigueur dans les structures culturelles et lors des évènements hors les murs auprès des partenaires.
- Programmation adaptée avec la déclinaison virtuelle des expositions et manifestations programmées sur le site internet de la Ville (en lien étroit avec le service Communication) : la ferme végétale et Papier machine Villeneuve d'Ascq 50 ans et des millénaires, et 123 Sportez, concert filmé et diffusé en ligne pour la Fête de la Musique, jeux Facebook, tutoriels...
- Soutien maintenu aux associations culturelles (subventions et accompagnement quant aux évolutions des contraintes sanitaires (ouvertures/fermetures, jauges, protocoles sanitaires selon les catégories d'ERP et d'activités etc.).

Action culturelle et soutien aux associations culturelles

• Poursuite du travail de soutien aux associations culturelles : instruction des demandes de subvention, accompagnement de l'activité associative toute l'année et Asnapio : Les artisans du Bronze 2020.

- remontée des informations à l'autorité territoriale. Poursuite du travail de mise à jour des conventions de mises à disposition de locaux et des modalités de prêt des plateaux de danse.
- Mise en place de projets et partenariats : préparation d'une « chasse au trésor » (type geocaching) avec le street artiste Frelon, participation aux commissions Culture des centres sociaux Flers-Sart et centre-ville, mise en place des projets « Féminin pluriel » et Escape Game avec le CAL Doremi, partenariats avec le LAM sur leur projet « Seul et confinement » dans tous les centres sociaux de la ville.
- Renouvellement de la licence d'entrepreneur du spectacle.

Patrimoine

- Création d'espaces muséographiques sonorisés au musée du Terroir (investissement et installation du matériel, création des bandes son d'époque adaptées à chaque espace).
- Création d'un nouvel espace d'exposition au musée du Terroir : la cordonnerie, et évolutions muséographiques dans les autres espaces (nouvelles vitrines, nouvelle disposition des œuvres...), création d'une nouvelle exposition temporaire « des pieds et des mains ».
- Remise à plat des outils de médiation : brochures, classes Patrimoine, matériel

pédagogique des musées du Patrimoine.

- Instruction des dossiers de demandes de subvention pour la réhabilitation de l'église du Bourg.
- Mise en place d'un nouvel inventaire micro-musées pour les collections des musées, de l'art sacré et du 1 % culturel, rédaction d'un thésaurus complet, numérisation des collections.

Ferme d'En Haut

- Achat et installation d'une nouvelle sonorisation de la salle de spectacle.
- Installation, avec le service Communication, dans la salle de spectacle d'un studio pour la réalisation par différents services de vidéos diffusées sur le site internet de la Ville (tuto, ateliers...).

Asnapio

• Multiplication et adaptation des ateliers, des animations famille, et des visites guidées tout l'été. Interventions dans les centres de loisirs villeneuvois.

- Montée en puissance de la communication numérique (films pédagogiques, réseaux sociaux...) et adaptation des outils et méthodes de médiation aux conditions sanitaires.
- Travaux, entretien et évolutions muséographiques de la structure (nouvelle borne d'accueil, nouvel espace néolithique, nouveaux préaux...).
- Sauvegarde et développement des partenariats scientifiques (INRAP, Habilis, Dores Status).

Perspectives

- Report en 2021 de 2 projets inscrits au titre du contrat de ville : « Cartographie subjective » et « Égalité/Inégalité ».
- Réflexion menée en concertation avec l'ARAM et la MEL pour le devenir du Musée des Moulins.
- Réflexion sur la création d'une motte féodale à la Ferme d'En Haut.

Chiffres

- **6 000** visiteurs accueillis dans les musées municipaux malgré les temps de fermeture et les restrictions de jauges public (contre 17 400 en 2019).
- **1 300** visiteurs accueillis à la ferme d'En haut (contre 20 000 en 2019). Avec une programmation spectacle vivant et concerts, c'est l'équipement qui a le plus souffert de la crise sanitaire.
- **12 654** visiteurs ont été accueillis à Asnapio malgré les temps de fermeture et les restrictions de jauges public (contre 46189 en 2019)
- **10** résidences d'artistes accueillies à la Ferme d'En Haut



Exposition La Ferme végétale à la Ferme d'en Haut, déclinée de manière virtuelle.



Livraison des colis de Noël.

- Permettre à chaque Villeneuvois, quel que soit son âge, d'avoir sa place dans la ville et d'être un citoyen à part entière.
- Proposer aux aînés des services adaptés afin de lutter contre l'isolement et l'exclusion.
- Favoriser le maintien d'un lien intergénérationnel.
- Travailler en partenariat avec les centres sociaux et les clubs d'aînés.
- Associer les aînés au programme d'animation.

Chiffres

- **5 100** aînés inscrits au 31/12/2020
- **32** activités proposées (plaisirs artistiques, sportives, bien-être, informatique, développement durable)
- 1 388 inscriptions aux activités annuelles
- **145** participants aux animations d'Automne bleu (manifestation qui s'est déroulée sur 15 jours au lieu d'un trimestre).
- **995** participants aux banquets
- 2 224 coffrets gourmands ont été distribués en mars 2020
- 3 136 masques cousus par les bénévoles aînés
- 1 976 masques offerts aux usagers de la MDA, des EHPAD et des béguinages
- **4 200** coffrets de Noël et boîtes de chocolats livrés à domicile en décembre suite aux goûters annulés
- 11 clubs d'aînés accompagnés et subventionnés par la Ville
- 65 choristes de la chorale « Cœur d'aînés » chantent lors des événements
- **30** bénévoles de l'ABLAV interviennent dans les activités annuelles

Faits marquants

- Organisation des banquets les 6, 7 et 8 mars 2021.
- Organisation d'évènements « à domicile » : jubilaires pour les 16 couples fêtant leurs noces d'or (10), de diamants (4) ou de platine (2), goûters de Noël remis sous forme colis de Noël.
- Organisation de l'Automne bleu pendant 15 jours (au lieu d'un trimestre habituellement).
- Report en 2021 des voyages et sorties prévues de mars 2020 à décembre 2020 (2960 inscrits).
- Aménagement d'un jardin partagé et d'une cuisine à la Maison des Aînés.
- Développement de nouvelles activités

en lien avec le développement durable, le sport, le numérique et le bien-être.

- Déploiement des ateliers informatique pour lutter efficacement contre la fracture numérique.
- Soutien aux 11 clubs d'aînés pendant toutes les phases de la crise sanitaire.

Perspectives 2021

- Reprise des voyages et sorties.
- Réflexion pour la mise en place d'un instance partenariale autour de la thématique du lien intergénérationnel regroupant des partenaires associatifs et institutionnels (centres sociaux, IEM Dabbadie, office de tourisme, écoles, EHPAD, Observatoire des mutations de la jeunesse et de la citoyenneté, différents services municipaux tels que les maisons de quartier, la Maison de la Jeunesse...).
- Organisation d'un forum des aînés avec la participation de plus de 40 partenaires.
- Inauguration du jardin partagé et de la cuisine prévue en septembre 2021.
- Développement d'un projet intergénérationnel avec l'école Louise de Bettignies : sport et jardin partagé.
- Accompagnement des clubs des aînés dans la reprise de leurs activités.
- Diversification de l'offre d'animations, rajouter des ateliers (jardinage zéro déchet et produits ménagers) en lien avec la thématique développement durable, la ville nourricière.
- Création d'un guide pratique à destination des aînés.



- Mettre à disposition des services et des ressources accompagnant le développement personnel de chacun dans les domaines de la formation, des loisirs, de l'apprentissage et de l'éveil culturel.
- Offrir des supports (livres, CD, DVD, ressources numériques, accès Internet) mais également un lieu de rencontres, d'échanges et de sociabilité (programmation d'animations, accueils et visites de groupes), libre d'accès et ouvert à tous.
- Soutenir l'apprentissage et l'épanouissement de tous les publics, lutter contre l'illettrisme, favoriser l'intégration sociale.

Faits marquants

- Malgré plusieurs périodes d'adaptations successives, un équipement autorisé à ouvrir au public sans interruption depuis le mois de juin 2020, ainsi qu'un taux de fréquentation et d'emprunt stable malgré les trois mois de fermeture et la réduction des services sur certaines périodes.
- Mise en place très rapide d'un service de click and collect durant les trois semaines de confinement de novembre,

- et un déploiement du service de prêt à domicile pour répondre aux contraintes sanitaires.
- Inauguration d'un espace Facile à lire (labellisé par le ministère de la Culture).
- Lancement d'une nouvelle offre numérique accessible à distance à tout moment : Arte Vod, catalogue de plus de 5 300 programmes vidéos (films, documentaires, tout public).
- Changement du parc informatique à destination du public : 19 postes + 3 imprimantes + logiciel de gestion (Budget DSI).
- Travail sur les outils et ressources handicap entamé : la médiathèque de Villeneuve d'Ascq fait partie des quinze bibliothèques municipales françaises retenues à l'appel à projet national « Daisy dans vos bibliothèques ».
- Développement des animations et des collections sur la thématique du développement durable.
- Augmentation de l'offre d'instruments de musique : 250 prêts depuis la mise en service en juin 2019.
- Installation d'un portique antivol au niveau -2 permettant un accès direct au Forum vert.

Chiffres

132 000 documents

150 titres de presse

2 ressources numériques accessibles 7j/7j et 24h/24h : autoformation et cinéma à la demande

335 653 prêts individuels et **9 787** prêts aux partenaires pédagogiques (écoles, structures petite enfance, CAL...)

61 424 visiteurs

8 803 inscrits individuels dont 7

834 Villeneuvois / **60** collectivités inscrites

52 animations réunissant **1 000** participants, dont animations en lien avec le développement durable, événements métropolitains (Nuit des bibliothèques) et nationaux (Fête de la musique, Nuit de la lecture)

Accueils scolaires, CAL, centres de loisirs et petite enfance réunissant **500** participants

11 associations de lecture subventionnées par la Ville pour un montant de

84 860 euros

84 rendez-vous de portage à domicile



Concert enregistré à la Ferme d'en Haut et retransmis en «presque live» sur la page Facebook de la Ville à l'occasion de la Fête de la musique 2020.

Direction de l'Aménagement du territoire



Permis de construire de la placette face au square Vantorre, entre les rues des Tilleuls et Merisiers.

- Instruire les demandes et délivrer des autorisations de droit des sols : permis de construire, d'aménager, déclarations préalables...
- Traiter des contentieux liés au droit des sols.
- Suivre et adapter les documents réglementaires.
- Organiser les enquêtes publiques (PLU permis de construire).

Chiffres

En 2020, instruction de :

741 certificats d'urbanisme

100 permis de construire

3 permis d'aménager

434 déclarations préalables

26 permis de démolir

Les chiffres sont restés stables, malgré la crise sanitaire.

Faits marquants

- Approbation de la procédure de révision générale du PLU2, entré en vigueur en juin 2020 :
- entrée en vigueur du PLU2, et de son règlement, en juin 2020
- modifications de ce document selon deux procédures à venir, en cours de préparation : (1) procédure de modification en 2021 et (2) procédure de révision « PLU95 » en 2023
- Instruction des autorisations d'urbanisme

L'état d'urgence sanitaire a suspendu les délais d'instruction de mars à mai 2020, ce qui a reporté l'activité du service à mai avec une instruction devant être faite sur un document (PLU2) nouveau dont l'entrée en vigueur n'a quant à elle pas été reportée.



Livraison du nouveau centre social du centre-ville.

- Analyser les projets immobiliers, notamment en amont de leur dépôt.
- Suivre les grands projets urbains (projet Grand Angle, projet site Montalembert, projet La Maillerie).
- Appliquer le droit immobilier (dossiers relatifs aux droits réels de la ville, aux classements de voiries, gestion des copropriétés, rédaction des actes administratifs, instructions des déclarations d'intention d'aliéner DIA...).
- Mettre en œuvre les politiques nationales et locales en matière d'habitat (Plan local de l'Habitat piloté par le MEL).
- Mettre en œuvre la réglementation en matière d'accessibilité.

Chiffres

Instruction de :

784 Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

53 demandes d'Autorisation de travaux (AT)

44 projets d'aménagement suivis en habitat et 21 en activité économique et commerces

Faits marquants

- Livraison du nouveau centre social du centre-ville (vente en l'état futur d'achèvement) dans le cadre du projet Grand Angle.
- Concernant les grands projets urbains :
- chantiers en cours sur La Maillerie à Flers Breucq – acquisition du foncier pour la réalisation du nouveau groupe scolaire Nord (futur nouveau groupe scolaire Jean Jaurès) à la Maillerie;
- sur le site Montalembert : livraison des premiers ensembles de logements ;
- sur le site de l'ancien collège Léon Blum : livraison des premières résidences Partenord Habitat.



Secteur des Musiciens, quartier de la Résidence.

- Gérer les demandes de logements locatifs sociaux (LLS).
- Mettre en œuvre la politique de peuplement.
- Accompagner les personnes les plus démunies dans l'accès au logement en lien avec les dispositifs pilotés par le CCAS (logement d'urgence et d'insertion, logement d'urgence hivernal...).
- Assurer la gestion administrative, technique, financière de huit logements relais (établissement de factures, état des lieux entrée / sortie, demandes de travaux et suivi, préparation du budget).
- Instruire les demandes de subventions formulées par les associations œuvrant dans le domaine du logement.

Chiffres

10 bailleurs présents à Villeneuve d'Ascq

11 369 logements sociaux

26 326 ménages (recensement INSEE 2017)

38,4 % de logements sociaux (étude INSEE 2015)

Faits marquants et perspectives 2021

- Participation aux Commissions d'attribution de logements (CAL) où la ville a un rôle consultatif, le bailleur étant seul décideur de l'attribution de ses logements.
- Livraisons en 2020 des premiers logements en accession sur le site de Montalembert et en logement locatif social (LLS) en 2021.
- Reconversion de l'ancien site des 3 Suisses avec la construction d'un nouveau quartier au Breucq, projet nommé «La Maillerie», qui comportera un nouveau groupe scolaire.



Réhabilitation de la voirie du quartier Résidence, rue des Ormes.

Mission Ville nouvelle renouvelée

- Mettre en œuvre les projets de renouvellement urbain de la ville, notamment ceux des quartiers Pont-de-Bois et Résidence, dans l'ensemble de leurs dimensions urbaines et sociales (réhabilitation par les bailleurs et réaménagement de l'espace public).
- Assurer le pilotage, le suivi et la coordination des études et projets (de la rédaction du cahier des charges à la réception des travaux), en partenariat avec la Métropole européenne de Lille (MEL), les services municipaux en interne et les partenaires impliqués (bailleurs sociaux) sur les projets de renouvellement urbain des quartiers Pont-de-Bois et Résidence. Il en est de même pour le projet de requalification de la place de la République.

Les études de maîtrise d'œuvre pour ces projets sont confiées à des bureaux d'études spécialisées regroupant urbanistes, paysagistes et bureaux d'études techniques (génie civil, stationnement et circulation).

- Assurer la concertation et la communication sur les projets en lien avec les services Communication et Vie des quartiers.
- Assurer dans le cadre du Contrat de ville : le tutorat de la charte GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) et le suivi

de la convention avec les bailleurs sur la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties - plans d'actions avec leur évaluation annuelle).

• Suivi d'études externes selon le besoin d'expertise (ex : Grand Angle, lors des études programmatiques et premières études de maîtrise d'œuvre).

Mission Études d'aménagement

• Apporter son expertise dans l'aménagement de la Ville dans son ensemble.

Mission Accessibilité - handicap

- Mettre en œuvre la politique municipale en matière d'Accessibilité Handicap et la traduire en plans d'actions.
- Assurer le suivi et participer à la Commission communale pour l'accessibilité.
- Mettre en place des partenariats avec les associations locales, régionales et nationales dans le domaine du handicap.
- Privilégier et développer l'accessibilité universelle de manière transversale dans les politiques municipales.

Chiffres

Mission Ville nouvelle renouvelée

(Les chiffres correspondent aux programmes globaux sur la durée des opérations)

Quartier Pont-de-Bois

Les travaux de rénovation de l'espace public ont commencé en juillet 2017 :

- Pôle multimodal : **2,9** millions d'euros (MEL) travaux terminés en août 2018
- Espaces publics : **6 592 294** millions d'euros (**4 213 544** € MEL +

2 378 750 € ville)

- Passerelle (déjà réalisée : **790 000 €**
- + prolongation **860 000 €** (MEL) La prolongation a été abandonnée en 2020
- (**100 000 €** versés au titre du dédommagement de l'entreprise retenue)
- Nouvelle école : **6,4** millions d'euros (Ville), dépense prévisionnelle avant mise en liquidation de l'entreprise DAVOO

Place de la République

- Monument aux Morts : **180 000 €** (Ville)

- Voirie + archéologie : **3,62** millions d'∈ (**3 373 000**€ MEL + **240 000**€ (Vile)

- Éclairage + plantations + mobilier urbain :

360 000 € (Ville)

Quartier de la Résidence

4 millions d'euros (3 674 612 € MEL + 325 388 € Ville)



Travaux rue Baudouin IX.

Chiffres

Mission Accessibilité - handicap

100 masques transparents commandés

Plus de **100** consultations des **17** pages ou liens spécifiques de la rubrique Handicap - Covid 19 sur le site internet de la Ville

5 585 Villeneuvois bénéficiaires d'au moins une prestation délivrée par la MPDH

La Mission Accessibilité Handicap a contacté les personnes en situation de handicap isolées et les établissements spécialisés implanté à Villeneuve d'Ascq.

Perspective 2021

Place de la République

Lancement des fouilles archéologiques en amont des travaux de réaménagement de la place.

Retrouvez le rapport accessibilité sur le site de la Ville www.villeneuvedascq.fr

Faits marquants

Mission Ville nouvelle renouvelée

Quartier Pont-de-Bois

- Chantier de réhabilitation de LMH (chemin des Bergères) toujours en cours. Fin programmée pour 2021-début 2022.
- Études réaménagement des espaces verts de l'îlot 6 après sa réhabilitation par 3F –Notre logis. Les travaux devraient être réalisés en 2021.
- Redémarrage fin août des travaux de voirie d'accompagnement du programme de Partenord-Habitat.
- Poursuite des opérations de constructions des quatre programmes en locatif fin septembre.
- Livraison au Crous le 8 décembre 2020 de la résidence étudiante construite par Partenord-Habitat sur la friche du collège Léon-Blum, et poursuite du programme de constructions. Le programme de 55 logements en accession a demandé avant son démarrage un arbitrage du maire sur les trois platanes à abattre à l'emplacement du futur parking. Il a pu démarrer avant la fin de l'année.
- Réflexion pour la réhabilitation du square George-Brassens et de la place Léon-Blum pour en faire des espaces très végétalisés.

Quartier Résidence Phase 2 (requalification des espaces publics)

• Le chantier démarré en mai 2015 s'est terminé en novembre 2020.

Quartier Résidence Phase 3 (réaménagement des espaces publics du secteur des Musiciens)

L'étude programmatique a été lancée

à l'été 2019 et le bureau d'études BLAU a été choisi en septembre 2019.

- Action de concertation avec les habitants (portes ouvertes, jeu de poste...).
- La première phase s'est achevée par le COPIL du 30 avril 2021.

Quartier Triolo – opération Trudaine

Opération relancée en 2021.

Mission Études d'aménagement

• Participation au développement du projet « Ville nature et nourricière ».

Mission Accessibilité - handicap

- Poursuite du déploiement des Registres d'accessibilité présents dans les bâtiments communaux.
- Expérimentation pour accompagner les personnes en situation de handicap pendant les chantiers des travaux de voirie.
- Création d'une signalétique adaptée pour nos installations ouvertes au public (IOP).
- Présentation au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) de l'initiative villeneuvoise pour le suivi de notre Ad'Ap et les travaux proposés en termes d'accessibilité pour nos écoles.
- Renouvellement de la Commission communale pour l'Accessibilité.
- Participation à Lille Design, présentation d'un POC (proof of concept - projet) axé sur la démarche Haute qualité d'usage (HQU) et la Maison universelle (MU).



Terrasse installée place de la République.

- Gérer l'observatoire économique : suivi des mouvements du tissu économique, élaboration de statistiques, de fiches entreprises.
- Accueillir et accompagner des entreprises, commerçants, artisans, porteurs de projets.
- Gérer des baux commerciaux, de l'occupation commerciale du domaine public, des marchés d'approvisionnement et fêtes foraines.
- Gérer des compétences obligatoires du Maire pour les régimes d'autorisation et dérogation (déclarations de chambres d'hôtes et meublés de tourisme, de ventes en liquidation, de licences de débits de boissons, dérogations municipales à la règle du repos dominical, taxi, transferts débits de tabac).
- Piloter des opérations de soutien et de développement du tissu commercial et artisanal, mise en place d'animations sur les marchés d'approvisionnement, organisation des réunions sécurité avec les commerçants.
- Participer à des opérations liées à l'emploi, à l'économie sociale et solidaire (ESS), à la vie universitaire.
- Instruire et suivre les subventions aux structures emploi, ESS, associations étudiantes et universités, fédération villeneuvoise du commerce et unions commerciales.
- Mettre en place et suivre des marchés d'insertion, des marchés réservés et des clauses d'insertion dans les marchés publics.

Chiffres

Gestion de la base de données entreprises :

166 fiches créées

163 fiches archivées

893 dirigeants créés

286 événements créés

17 déclarations de licences de débit de boisson

64 demandes de locaux pour activité commerciale

19 parutions de diffusion interne d'événements d'entreprises

709 317 € de subventions attribuées dont :

- **670 382** € à l'emploi et l'économie sociale et solidaire
- **35 635** € au commerce et à l'artisanat
- **3 300** € aux associations étudiantes

311 340 heures consacrées à l'insertion dans le cadre des marchés publics de la Ville :

- **279 943** heures pour le marché d'Insertion propreté voirie
- **14 394** heures pour le marché Entretien des espaces verts
- **5 838** heures pour le marché Restauration
- **10 734** heures pour le marché Éclairage public
- **431** heures pour le marché Rénovation des espaces publics Pont-de-Bois
- **124** Villeneuvois bénéficiaires des clauses ou marchés d'insertion, dont 87 sur les marchés publics villeneuvois

Faits marquants

- Poursuite de la dynamique engagée autour du projet Territoire Zéro chômeur de longue durée (définition du territoire, mobilisation des personnes privées d'emploi, constitution et animation de groupes de travail...) dans l'objectif d'un dépôt de candidature en 2021.
- Mise en place d'un Comité technique local pour accompagner les commerçants dans le cadre des travaux de voirie de la rue Jean-Jaurès
- Suivi du projet de monnaie locale complémentaire sur le territoire métropolitain
- Activités du service en lien avec la crise sanitaire :
- Accompagnement des commerces sur des problématiques variées : réglementation, protocoles sanitaires, demandes d'aides financières
- Recensement des commerces ouverts et/ou proposant des services de livraison de click&collect pour l'annuaire des commerçants mis en place sur le site de la Ville par le service Communication
- Distribution de masques aux commerçants
- Mise en place de mesures municipales de soutien financier :
- Mesures d'exonérations de redevances ODP à vocation commerciale, de loyers pour les locataires de cellules commerciales municipales, et de redevances des commerçants abonnés des marchés de plein air;
- Mise en place d'un fonds de soutien pour les commerçants et artisans indépendants, déployé dans le cadre d'une convention de délégation de compétence avec la Région en matière d'aide aux entreprises. 135 commerces ont bénéficié d'une subvention forfaitaire de 1 000 €.

Bilan des mesures de soutien financier prises par la Ville en faveur du commerce de proximité 2020

Des mesures d'exonération (délibération du 5 juillet 2020)

3 types d'exonérations concernées :

- Redevances d'Occupation du Domaine Public à vocation commerciale : exonération pour la période du 15 mars au 31 décembre 2020 :
- Structures légères fixes installées par l'exploitant ou propriété de la ville, existantes au 15 mars 2020 (3 friteries)
- Installations mobiles pour l'exploitation d'activités commerciales, existantes au 15 mars 2020, n'ayant pas occupé le domaine public pendant la période de confinement (poissonnier et maraîcher sur la Place de la République)
- Cafétéria de la piscine du Triolo (avec également exonération des charges à hauteur du montant des provisions)
- Étalages divers sur la voie publique attenante au commerce
- Terrasses (Le Pot'j, Istambul palace, les 5 marmites, la Maison commune)
- Chevalet, panonceau, présentoir et assimilé
- Loyers et charges du 15 mars au 31 décembre 2020 pour les locataires de cellules commerciales dont la Ville est propriétaire :

2 commerces concernés : Le Pot'j, L'EnK

- Redevances des commerçants abonnés aux marchés de plein air : exonération des 2° et 3° trimestres 2020 :
- 19 abonnés marché d'Annappes
- · 4 abonnés marché Flers Bourg
- 2 abonnés marché d'Ascq
- 1 abonné marché Résidence

Le coût en perte de recettes pour la Ville a été de 44 250 €.

La mise en place d'un fonds de soutien (délibération du 13 octobre 2020)

Ce dispositif d'aides directes s'est adressé en direction des commerçants et artisans indépendants villeneuvois ayant été contraints de fermer leur établissement, ou qui ont connu une forte baisse de CA. Il a été déployé en 2020 dans le cadre d'une convention de délégation de compétence avec la Région en matière d'aide aux entreprises.

Une subvention d'un montant forfaitaire de 1 000 € a ainsi été octroyée à 135 commerces.

L'enveloppe prévue au BS de 250 000 € a été dépensée à hauteur de 135 000 €.

Direction générale des services techniques



Livraison des travaux de réhabilitation et d'extension du Palacium.

- Gestion, diagnostic et suivi règlementaire du patrimoine bâti.
- Entretien et maintenance du patrimoine bâti.
- Entretien et maintenance de la flotte municipale de véhicules et engins.
- Gestion et optimisation des fluides et énergie.
- Assurer l'astreinte technique.
- Programmation, conception, montage, pilotage des opérations de travaux : rénovation partielle patrimoniale, habilitation/restructuration, mise aux normes et constructions neuves.
- Assurer les missions administratives, financières et juridiques de la direction du Patrimoine bâti (DPB).

Chiffres

Budget investissement (BP 2020)

18 920 554 €

Budget fonctionnement (BP 2020) :

5 109 500 €

Nombre de bâtiments de la commune :

336 (221 000 m²)

4529 demandes de dépannages traitées par le service Entretien bâtiments.

dont 4113 par la régie municipale et

416 par le secteur entreprises via les marchés d'entretien. La baisse du nombre d'intervention est liée à la crise sanitaire. Rappelons que la régie municipale couvre les domaines d'activité suivants : Peinture, plomberie, métallerie, électricité, menuiserie, maçonnerie et couverture.

20 nouveaux marchés gérés par la DPB

Faits marquants

- Livraison du nouveau centre social du Centre-Ville.
- Livraison des travaux de réhabilitation et d'extension du Palacium.
- Livraison durant l'été des travaux de réhabilitation et d'extension des vestiaires du stade de football Beaucamp.

Opérations d'envergure

- Poursuite et bilan à mi-parcours des travaux dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP 2016/2024) à hauteur de 11 520 000 €, soit 1 280 000 €/an.
- Lancement de la procédure de marché global de performance énergétique des bâtiments communaux sous forme de dialogue compétitif (2022-2030).

Investissement 2020 : 18 920 554 €

Fonctionnement 2020 : 5 109 500 €

Fluides : 2 880 000 €

- 203 points de comptage d'eau
- 200 points de comptage d'électricité
- 110 points de comptage gaz
- 7 points de comptage chauffage urbain

Gestion réglementaire du patrimoine bâti

- Mesure de la qualité de l'air intérieur des bâtiments Enfance et Petite enfance (crèche, maternelle, élémentaire)
- Mise à jour du diagnostic technique amiante de l'ensemble des bâtiments communaux

Fonctionnement des bâtiments

- 134 sites sous alarme intrusion soit 200 zones protégées (plus de 3000 radars installés)
- 1400 interventions par an suite à des déclenchements d'alarme intrusion
- 115 chaufferies, dont 70 en télégestion
- 27 000 kW de puissance thermique totale installée
- 2050 extincteurs

Garage

- Budget de fonctionnement : 386 000 € (carburant inclus)
- 189 véhicules dont 3 poids lourds et 4 balayeuses
- Répartition du parc automobile par type de carburant : 55 % essence/gasoil, 42 % GNV, 1 % électricité, 2 % hybride
- 340 engins divers (tondeuses, rotofils, engins de chantier...)

Perspectives 2021

- Démarrage des travaux du nouveau groupe scolaire Jean-Jaurès (livraison prévue à l'été 2022).
- Reprise du chantier de construction de la nouvelle école du Pont de Bois (arrêt prolongé suite à liquidation de l'entreprise de Gros œuvre ; livraison prévue à l'été 2022).
- Poursuite des études sur les futurs chantiers suivants :
- réhabilitation et extension du théâtre de la Rose des Vents.
- construction de l'Astropole du Héron,
- réhabilitation de la ferme Saint-Sauveur,
- restauration de l'église du Bourg,
- construction d'une motte féodale au parc Asnapio,
- réhabilitation de l'école élémentaire Anatole France,
- réhabilitation du complexe de tennis du FOS.



Livraison durant l'été des travaux de réhabilitation et d'extension des vestiaires du stade de football Beaucamp.



Rénovation de la cour de l'école maternelle Toulouse-Lautrec.

- Piloter la rénovation et création d'espaces publics de toute nature (plateau sportif, cours d'école, aire de jeux, voirie...).
- Assurer la gestion du renouvellement de l'éclairage public.
- Mener des travaux en accompagnement des réhabilitations de bâtiments municipaux menés par la Direction du Patrimoine bâti et des aménagements de voirie menés par la MEL.
- Assurer la gestion des aires de jeux (rénovations, entretien et contrôle).
- Assurer le déploiement de la vidéo-protection.
- Participer aux projets de rénovation urbaine et au suivi du programme voirie de la MEL.

Chiffres

80 aires de jeux dont

52 en espaces publics

28 en CAL ou école

Environ **130** supports-vélos déployés

 $870~000 \in \text{de travaux pour la vi-déo-protection}$

180 caméras mises en service fin 2020 dont **39** gérées par le Grand stade Pierre Mauroy

90 000 € pour la mise en accessibilité des installations ouvertes au public (IOP)

Faits marquants

- Suspension des travaux de rénovation durant le confinement, reprise des chantiers fin avril début mai.
- Finalisation de la deuxième phase de déploiement de la vidéo-protection.
- Rénovation de la cour de l'école maternelle Toulouse-Lautrec.
- Rénovation et mise en accessibilité des aires de jeux Abbé Lemire, et des écoles Rameau et Pierre et Marie Curie.
- Aménagement de vergers ouverts au public dans le quartier de la Résidence.
- Service support dans l'aménagement d'un jardin partagé à la Maison des Aînés : création d'un espace potager, d'allées accessibles aux personnes à mobilité réduite...
- Rénovation d'espaces publics en accompagnement des travaux de voirie de la MEL rue des Ormes, place des Chercheurs, allée de la 100e maison et allée des Clématites.
- Installation d'abris-vélos dans les écoles Frédéric Chopin, Jacques Prévert, René Clair, Rameau et Chateaubriand, ainsi que de nombreux supports à vélos aux abords des bâtiments publics.
- Remplacement des mats d'éclairage du terrain de rugby du stade Thery avec du matériel LED avec réduction de puissance.

Perspectives 2021

- Poursuite du déploiement de la vidéo-protection.
- Poursuite d'installations de garages à vélo dans différentes écoles.



Fleurissement du rond-point du Héron, quartier de la Cousinerie.

- Assurer l'entretien des espaces verts de la Ville, et préservation de la biodiversité (fleurissement : production partielle, création et entretien ; décoration : création de décors pour manifestations, décorations de Noël hors illumination).
- Assurer la gestion et l'entretien du patrimoine arboré.
- Assurer l'entretien des terrains de sports (naturels et synthétiques).
- Apporter des conseils sur la gestion du patrimoine privé (bailleur, particuliers).
- Assurer l'entretien et gestion des cimetières.

Perspectives

- Plantation de prairies fleuries.
- Installation de nichoirs à travers tout le territoire villeneuvois.

Chiffres

156 ha d'espaces verts entretenus par la Ville

94 200 végétaux plantés sur l'année

40 000 bulbes plantées

90 % du fleurissement estival produit en régie

- **1 025** arbres taillés, 39 abattages, 210 arbres plantés (hors accompagnements projets métropolitains)
- **4,5** hectares pour l'ensemble des quatre cimetières
- **4** jardins du souvenir et **790** cases de columbarium : **2** nouveaux columbariums (Babylone, Flers Bourg)

Faits marquants

- 8 agents du service Espaces verts ont participé à la distribution des repas en lien avec le CCAS pendant le confinement.
- Fleurissement estival 2020 réalisé malgré une mise en culture pendant le confinement avec des agents volontaires.
- Fleurissement hivernal réalisé essentiellement en bulbes (voir chiffres).
- Poursuite du plan d'actions de gestion différenciée et de préservation de la biodiversité avec le service Développement durable (création de haies champêtres, prairies fleuries...).
- Plantation de 18 arbres pendant le confinement sauvés suite à l'appel des pépiniéristes de France « Sauvons vos arbres ».
- Création de nouvelles zones de glanage (square Vantore, allée Chanteclerc, carrière Mastaing).
- Annulation du concours « Ensemble embellissons la ville » à cause de la crise sanitaire.



- Assurer la gestion du mobilier urbain communal et de l'éclairage public.
- Rédiger les arrêtés de voirie (stationnement et occupation du domaine public).
- Assurer l'entretien d'urgence de la voirie et des chemins communaux.
- Assurer le nettoyage de la voirie et des espaces publics (courant, suite manifestation, ramassage dépôts).
- Procéder à l'enlèvement des tags.
- Gérer les campagnes de salage, de ramassage des feuilles mortes et de désherbage.

Chiffres

6 400 m² de tags nettoyés

900 arrêtés de voirie

300 km de voirie entretenues

2 900 m³ de feuilles mortes ramassées

Plus de **1 000** corbeilles sur la ville

11 955 points lumineux

3 978 heures de fonctionnement de l'éclairage public

Faits marquants

- Démarrage du renouvellement progressif des plaques de rues via un marché public (quartier Bourg et Château).
- Continuité des missions de propreté quotidienne lors du premier confinement, avec la mise en place d'une équipe de trois agents, du lundi au samedi, renforcée dès la mi-avril par la remise en route partielle du service de balayage mécanisé : maintien d'un niveau de propreté satisfaisant sur l'ensemble de la ville, grâce à la mobilisation d'une quinzaine d'agents en lien régulier avec la hiérarchie durant toute la durée du confinement.
- Déploiement de « coronapistes » avenue du Pont-de-Bois et boulevard de l'Ouest, des voies cyclables supplémentaires créées par la MEL dans le cadre du déconfinement, en concertation avec le service et l'association Droit au vélo.
- Campagne de salage 2020/2021 : 140 tonnes de sel utilisées, sept sorties de nuit réalisées et cinq déclenchements piétons le matin.

Rénovation du parc d'éclairage public de la ville

La municipalité avait déjà procédé à la rénovation de son parc d'éclairage public avec une baisse des consommations de 42 % sur la période 2006 – 2018. Le nouveau marché, qui s'étend jusqu'en 2025, a pour objectif de réduire les consommations de 54 % sur la partie restant à rénover. La fourniture d'énergie prévue dans ce marché est 100 % Verte.

En 2020, les types de sources lumineuses étaient ainsi répartis :

- 40 % sodium haute pression
- 34 % LED
- 22 % iodure métallique
- 4 % autres (ballon et tube fluo, sodium basse pression...)

Dans le cadre de la reconstruction, chaque projet fait l'objet d'une étude photométrique et les luminaires ne sont pas forcément tous remplacés. Dès que possible, des systèmes de gradation et/ou de détection sont mis en œuvre. La gradation (qui consiste en l'adaptation de l'éclairement d'un espace, d'une voirie, d'un cheminement en fonction de sa fréquentation, la puissance de l'éclairage étant ainsi réduite en fonction de plages horaires ou/et détection de présence) permet de varier l'intensité lumineuse en fonction de plages horaires programmées ou de fréquentation (cas de la détection), et concerne environ 80 % du territoire.

L'objectif est « d'éclairer juste, pour éclairer mieux et au meilleur coût ».



- Animer et promouvoir le développement durable sur la ville.
- Mener un travail transversal sur le développement durable avec les différents services municipaux.
- Relayer les actions et politiques de la MEL, de la Région et de l'État sur le territoire villeneuvois.
- Assurer une veille de la réglementation environnementale.

Faits marquants

- Accueil des Incroyables comestibles France pour une journée d'échanges et d'ateliers.
- Lancement d'un projet (POC proof of concept) dans le cadre de l'évènement Lille Métropole capitale mondiale du design 2020 sur la « Ville nature et nourricière ».

- Inauguration de la boîte à vélo cargo et achat par la Ville d'une prestation permettant aux Villeneuvois de découvrir le vélo cargo
- Lancement du 3^e défi Zéro déchet.
- Organisation d'animations et d'ateliers

du développement durable auprès des habitants, dont de nombreux ateliers en visioconférence pour s'adapter au contexte sanitaire.

- Mise en place d'un partenariat avec l'association Droit au vélo (animations maniabilité vélo dans les écoles, sortie vélo en ville) dans le but de promouvoir la pratique du vélo comme moyen de déplacement :
- animations de maniabilité vélo pour les plus jeunes leur permettant à terme d'acquérir une autonomie pour se déplacer en sécurité;
- démystifier la pratique du vélo au quotidien en accompagnant les habitants sur la découverte des itinéraires cyclables en ville et vers les villes avoisinantes;
- accompagner la Ville pour améliorer le réseau cyclable villeneuvois.

Le Développement durable étant une politique particulièrement transversale, les actions dans ce domaine se retrouve dans de nombreux projets développés par d'autres services et présentés tout au long de ce rapport d'activité.

Pour aller plus loin, retrouvez le rapport annuel sur la situation de la Ville en matière de développement durable : www.villeneuvedascq.fr/developpement-durable-3

- Organisation du Challenge mobilité et d'ateliers de réparation de son vélo
- Début de la réalisation de la piste cyclable reliant le boulevard de l'Ouest à la rue Jean-Jaurès par la MEL, en concertation avec la Ville et l'association Droit au vélo.

Chiffres

- **800** habitants ont participé aux divers ateliers, animations et sorties
- **68** dossiers de prime à l'énergie instruits (**18 000** €)
- **80** agents municipaux inscrits au Challenge mobilité
- **40** bacs potagers pour les habitants positionnés sur les différents quartiers de la ville
- **80** habitants inscrits au défi Zéro déchet
- **100** arceaux vélos posés à proximité des écoles, centres de loisirs et cœur de ville
- 5 abris vélos posés dans 5 écoles
- **40** foyers villeneuvois ont pu tester/s'initier gratuitement au vélo cargo grâce à un partenariat avec l'association Vélowomon
- **125** arbres d'ornement, **89** arbres et
- **1350** arbustes plantés à travers toute la ville



Atelier «Je fabrique mon compost» en juillet 2020.

Centre communal d'action sociale



Les 100 ans de Simone Dehaine, à l'EHPAD du Moulin d'Ascq.

Animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les associations, les institutions publiques et/ou privées.

Être le premier interlocuteur pour les publics les plus démunis et les plus fragiles de notre territoire.

L'action sociale

- Favoriser l'accès aux droits (RSA, Complémentaire santé solidaire, domiciliation, aides légales et facultatives...).
- Accompagner les allocataires du RSA.
- Accompagner l'accès au maintien dans le logement (Prévention des expulsions, Dispositif de logement d'urgence et d'insertion, Prévention de la précarité énergétique, Hébergement d'urgence hivernal).
- Développer un partenariat avec les associations caritatives.
- Accompagner l'aide alimentaire.

L'autonomie des aînés

- Prendre en charge la personne âgée dans sa globalité en préservant son autonomie et veiller à son épanouissement personnel en favorisant le maintien à domicile et en évitant toute forme d'isolement.
- Contribuer à la prise en charge de la perte d'autonomie en développant des équipements et des services adaptés.
- Prévenir et maintenir le « bien vieillir ».

Les établissements :

- L'EHPAD du Moulin d'Ascq : 80 places dont 12 places en Unité de vie protégée.
- L'accueil de jour « La Ménie » : capacité d'accueil journalière de douze personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

• Le maintien à domicile :

- Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) : 80 places (65 à Villeneuve d'Ascq, 15 à Lezennes).
- Le service d'aide à domicile : + de 400 personnes bénéficient de ce service.
- La restauration à domicile : + de 75 000 repas livrés, pour + de 200 bénéficiaires.
- Le service accompagnement (transport)
 : + de 1000 déplacements/an, une centaine de bénéficiaires mensuels.
- Les appels aux Aînés, plan canicule, plan grand froid, ligne de vie.

Faits marquants

- Gestion de la crise sanitaire auprès des bénéficiaires des services du CCAS.
- À l'exception de l'accueil de jour « La Ménie » (fermé durant le premier confinement), maintien de l'ensemble des services et établissements médico-sociaux en direction des aînés et des usagers du CCAS (CCAS, SSIAD, SAD, Portage de repas, service courses, EHPAD...).
- Durant le premier confinement, appel aux aînés les plus isolés deux fois par semaine.
- Distribution les 4, 5 et 6 mai de près 200 000 euros en chèques alimentaires aux familles (selon tranches) dont les enfants déjeunaient habituellement à la cantine.
- Transformation du service Transport en service Courses durant le premier confinement.
- Mise en place temporaire d'une quatrième tournée de livraison de repas à domicile en raison de l'augmentation de la demande.
- Prolongation de deux mois de la veille hivernale.
- Semaine du 8 au 15 août : déclenchement de la vigilance rouge en raison de la canicule.
- 2 septembre 2020 : installation du nouveau conseil d'administration et élection de Madame Flinois, vice-présidente.

Chiffres

496 domiciliés durant l'année 2020, **227** personnes à la date du 31 décembre 2020

254 allocataires du RSA accompagnés par le CCAS

3 045 aides financières délivrées pour un montant total de 193 000 €

78 dossiers instruits pour la CPAM

82 situations étudiées par le Groupe accès logement

10 logements dans le cadre du Dispositif de logement d'urgence

31 personnes hébergées (17 familles) dans le Dispositif de logement d'urgence et d'insertion du CCAS

58 personnes accompagnées dans le cadre de la prévention des expulsions

50 enquêtes assignations réalisées

28 familles présentes lors des commissions de recours ultimes

Dispositif alternatif d'hébergement collectif femmes : **6** femmes et **5** enfants hébergés

17 personnes hébergées durant sept mois (du 1^{er} novembre 2019 au 31 mai 2020) au sein de l'hébergement hivernal en lien avec la DDCS et l'AFR, 12 sorties positives vers un autre logement. Prolongation de deux mois en raison de la crise sanitaire.

Plus de **300** familles bénéficiaires de l'aide alimentaire en partenariat avec la Maison des Genêts et la Banque alimentaire du Nord

Plus de **160** personnes inscrites sur le registre du « Plan canicule » et du « Plan grand froid » en direction des Aînés les plus fragiles

38 000 heures d'aide à domicile

75 000 repas livrées, + de **270** bénéficiaires

93 résidents accueillis sur l'année 2020 à l'EHPAD (86 ans de moyenne d'âge)



Le CCAS à la Villa Gabrielle.



Atelier organisé par le DRE.

- Proposer un accompagnement individuel et global aux enfants âgés de 2 à 16 ans fragiles (décrochage scolaire, perte d'équilibre familial, problème de santé, etc.).
- Établir des diagnostics individuels et mettre en place des projets personnalisés avec des actions adaptées, généralement en dehors du temps scolaire.
- Rencontrer les familles et travailler avec un réseau de partenaires (Éducation nationale, UTPAS - Unité territoriale de prévention et d'action sociale, professionnels de la santé, assistantes sociales, artistes, etc.).

Chiffres

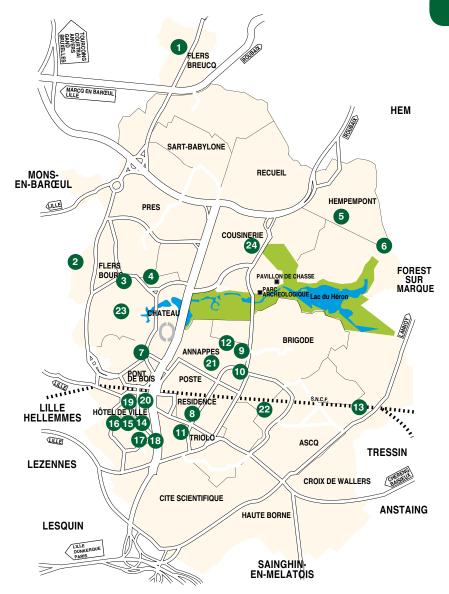
- 243 enfants et adolescents suivis
- **96** entrées dans le dispositif et **60** sorties
- **16** actions (ateliers sportifs, suivi psychologique, tutorat scolaire, ateliers parents-enfants, équithérapie, groupes de parole...)
- **29** professionnels intervenants
- **3** structures publiques et **13** associations impliquées dans les actions dont 2 centres sociaux et **3** clubs sportifs
- 11 groupes scolaires élémentaires et 2 collèges partenaires
- 2 équipes pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles chargées du diagnostic des
- **19** mois de durée moyenne d'un parcours

Faits marquants

- Confinement de printemps : veille active des référents de parcours pendant deux mois de confinement auprès des 180 enfants et leurs parents (soutien moral, évaluation des risques de violences intrafamiliales...).
- Partenariat avec Emmaüs connect pour faciliter la continuité pédagogique : quinze ordinateurs portables notamment distribués aux familles non pourvues.

Perspectives 2021

Projet de nouvelle action en 2021 avec l'association Cèdragir : « Moi, ma famille et les écrans », dont l'objectif est de questionner l'usage des écrans au sein de la famille et sensibiliser sur son bon usage à la maison, grâce à trois cycles de cinq séances d'1h30 (cinq familles différentes par cycle). Les séances seront animées par une éducatrice spécialisée et une animatrice de l'association Cèdragir.



1 Centre administratif Jean-Jaurès

165 rue Jean-Jaurès.

Mairie de quartier, direction du Protocole, des manifestations et de la sécurité (DPMS).

2 Centre technique municipal

30 rue Jules-Ferry.

Régie municipale (menuiserie-clés, maçonnerie-couverture, peinture-vitrerie-signalétique, plomberie, métallerie, électricité), Garage, Achats-Approvisionnement, Sports, DPMS.

3 Centre Jean-Carlier

Rue du Général-Leclerc. Police municipale.

Château de Flers

Chemin du Chat-Botté. Culture, Office de tourisme.

5 Serres municipales

Rue du Hainaut. Les serres du service Espaces verts.

6 Ferme du Héron

Chemin de la Ferme-Lenglet.

Développement durable, Éducation à l'environnement.

Maison de quartier Jacques-Brel Chemin des Bergères. Équipe opérationnelle du Pont-de-Bois.

8 Maison de quartier des Genêts

2 rue des Genêts.

Équipe opérationnelle du quartier de la Résidence.

9 Villa Gabrielle

29 rue Pasteur.

CCAS (Centre communal d'action sociale). Services Administration générale, Action sociale.

10 Mairie d'Annappes

2 rue Pasteur.

Mairie de quartier, Ssiad (Service soins infirmiers à domicile), Prévention et promotion de la santé.

11 Maison communale Dupire

80 rue Yves-Decugis. Office municipal des sports, Imprimerie, Maison de la jeunesse, OMJC.

Musée du Terroir

Carrière Delporte.

13 Ferme Chuffart

57 rue Colbert.

Valorisation et entretien des espaces publics (Veep).

14 Hôtel de ville

Place Salvador-Allende.

Bureaux du maire et des élus, direction générale des services, État civil-Élections, Accueil, Logement, DRH, Informatique, Archives-Documentation, Développement économique, Urbanisme, Finances, Patrimoine bâti, Marchés publics, Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Affaires scolaires et éducatives, Sports...

15 Point d'accès au droit (PAD)

72 chaussée de l'Hôtel-de-Ville.

16 Espace 75

75 chaussée de l'Hôtel-de-Ville. Amicale, syndicats, bureaux de la psychologue du travail et de l'assistante sociale.

Immeuble Métroport, rez-de-chaussée

Service Communication.

18 10 chaussée de l'Hôtel-de-Ville

Démocratie locale - Vie associative - Vie des quartiers.

19 Maison des Droits de l'Homme et des associations

89 chaussée de l'Hôtel-de-Ville. Citoyenneté et associations.

20 Médiathèque Till l'Espiègle

96 chaussée de l'Hôtel-de-Ville.

21 Maison des Aînés

2 rue de la Station.

MAIRIES DE QUARTIER

10 Annappes

2 rue Pasteur.

22 Asca

Rue Gaston-Baratte.

23 Bourg

Rue du Général-Leclerc.

1 Breucq

165 rue Jean-Jaurès.

24 Cousinerie

Place Jean-Moulin.

AUTRES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX : écoles et groupes scolaires, salles et terrains de sport, salles polyvalentes...

La Rose des Vents

Culture - théâtre scène nationale Gestion associative

(projet de réhabilitation : début des travaux en 2020) La Rose des Vents gère également le cinéma Art&Essai Le Méliès (bâtiment municipal)

Subvention 2020 : 700 000 €





Le LaM

Culture – musée d'art moderne de la Métropole

Gestion MEL

Subvention 2020 : 98 000 €

Grand Stade

Gestion MEL

Sports - culture

Déploiement du dispositif de sécurité 6 fois en 2020

264 agents d'orientation mobilisés en cumulé

Structure hôte des épreuves féminines et masculines des Jeux olym piques 2024 (des phases de poules aux phases finales).

Structure hôte des matchs dans le cadre de la Coupe du monde de rugby 2023.







Stadium

Gestion MEL

Sports

Déploiement d'un dispositif sécurité avec mobilisation d'agents d'orientation lors des grands évènements

Office de tourisme de Villeneuve d'Ascq

Organisateur en lien avec les services municipaux du salon Fossilium, du défilé de la Saint-Nicolas... Subvention ordinaire 2020 : 65 678 €

(dont 10 000 € dans le cadre des 50 ans de la Ville)



Notes

Notes



Mairie de Villeneuve d'Ascq Hôtel de ville, place Salvador-Allende

www.villeneuvedascq.fr